BnF Gallica

Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1687/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(9 mo 8. Paul 2 Jun 1887)

(149)

+ 1400 Gaite 1

M

Uu 872

Uu

JOURNAL DU VOYAGE DE SA MAJESTÉ A LUXEMBOURG.

JUIN 1687.

SECONDE PARTIE.

IMPERIAL PUBLIC LIBRARY

A PARIS,
Chez G. DE LUINES, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'envie.
Et MICHEL GUERROULT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVII.

Avec Privilege du Roy.

AV ROY.

SIRE,

Quoy que l'usage de ren-
ferme r toutes les plus belles

actions de ceux a qui l'on adresse des Epitres de la nature de celle que j'ose aujourd'huy presenter à Vostre Majesté, paroisse etably presque de tout temps, il est neanmoins absolument impossible de le suivre dans celles que Vous avez la bonté de vouloir bien recevoir. Le détail de la moindre de Vos actions pourroit remplir des Volumes, quand toute la vie des autres ne sçauroit fournir qu'a peine

le sujet d'une seule Epitre. Mon zele m'en a fait entre-prendre plusieurs, mais toutes ensemble ne forment qu'une tres-imparfaite ébauche de quelques-unes des actions de Vostre Majesté, & comme en de pareilles occasions on a toûjours lieu de craindre de se trouver accablé par l'abondance de la matiere, je ne parleray en celle-cy, que des sujets de loüange que vous avez donnez dans vostre dernier

Voyage. Un autre que Vous, SIRE, n'en auroit fourny aucun dans le cours borné d'une simple promenade. Cependant ce que j'ay à dire me paroist si vaste, que je ne finirois point, si je cherchois à l'étendre. Vostre Maiesté fit paroistre sa bonté avant son départ, lors qu'il luy plut de rasseurer l'Europe inquiette, à laquelle on vouloit persuader que Vous ne pouviez sortir de Versailles sans porter at-

teinte à son repos. C'est une marque, SIRE, que Vous avez mis la France dans un haut degré de gloire, que Vous l'avez renduë bien redoutable, & que Vous ne iettez pas moins de crainte dans les cœurs des jaloux de vostre puissance, que Vous causez d'amour, & d'admiration dans tous les autres. Vostre Voyage n'a point allumé la guerre qu'ils feignoient de craindre, & qu'ils vouloient ex-

cîter pour leurs interests particuliers. Vous n'estes point party avec la terreur. Vous n'avez point paru comme un Mars foudroyant, qui laisse la desolation par tout où il passe; mais comme un Soleil bienfaisant qui cause la fecondité dans tous les lieux où il jette ses regards. Il semble que Vous n'ayez quitté le delicieux seiour de Versailles que pour aller porter l'abondance dans ces heu-

reuſes Provinces que Vous avez traverſées. Vous avez donné par tout dequoy orner les Autels, & embellir les Eglises. Vos bienfaits ſe ſont largement répandus ſur tous les Pauvres, & ce qui iuſques icy n'avoit point eu d'exemple, on peut dire que vous avez renchery ſur ceux du Soleil. Il ne rend nos terres fecondes qu'une fois l'année, & vos Suiets ont éprouvé à voſtre retour, les meſmes li-

beralitez dont ils avoient senty les effets peu auparavant, de maniere qu'ils en ont esté comblez. Si les Eglises, & les Pauvres ont eu pendant vostre Voyage de si grandes marques de vos bontez, la Noblesse de tous les lieux où Vostre Maiesté a passé, en a receu de sensibles & d'éclatantes qui seront eternellement gravées dans tous les cœurs de leurs Descendans, & ils les estimeront infiniment

plus que tous les titres de leur Maison, parmy lesquels la posterité les conservera. Dans quelle consideration ne seront-ils point, quand on sçaura qu'ils seront formez du sang de ceux qui auront eu l'honneur de se voir à la table de leur Roy! mais quel Roy, le Monarque qui aura esté la terreur, l'amour, & l'admiration de toute la terre, enfin LOUIS LE GRAND. *Voilà, SIRE,*

ce que Vostre Maiesté a produit, en faisant manger à sa table plusieurs personnes de distinction qui ont eu l'honneur de l'avoir pour Hoste. Si le souvenir en est eternellement gardé dans les Familles sur lesquelles cette insigne faveur est tombée, avec quelle veneration ne conservera-t-on point la memoire des Ordonnances que vous avez fait rendre par un celebre Chapitre, pour l'augmentation du cul-

te de Dieu, & de quelle utilité ne seront point les exemples de pieté que Vous avez donnez aux peuples, qui en ont esté temoins? Vous avez eu soin, SIRE, que Dieu fust tous les iours servy & honoré par toute la Cour, & par toute vostre Maison, & pendant la semaine de l'année qui demande le plus d'exercices de devotion, & la seule où l'Eglise est occupée tous les soirs à chanter les loüanges

du Seigneur ; non seulemens Vostre Maiesté n'a pas manqué d'y assister, & de se prosterner aux pieds des Autels en descendant de Carosse au lieu d'aller chercher du repos ; mais Elle a voulu que le Service fust celebré avec beaucoup plus d'éclat, que ne permettoit l'estat des lieux, & le peu de temps qu'on avoit pour s'y preparer. Je passe par dessus tout ce qui Vous a fait admirer dans Luxembourg ;

ma Relation en est remplie; mais je ne puis m'empescher de dire que la France ne Vous est pas seule obligée des nouvelles Fortifications que Vous y avez fait faire, & de la nouvelle Forteresse que Vous faites élever, pour couvrir vos frontieres; toute l'Europe Vous est autant redevable que la France, puisque ces nouveaux Remparts ostant aux jaloux de vostre gloire, la pensée qu'ils pourrotent avoir de

Vous attaquer, mettent vos Sujets à couvert de toute insulte, & empeschent que la tranquillité de l'Europe ne soit troublée. En effet, SIRE, Vous ne pourriez estre attaqué sans qu'elle fust aussi-tost toute en Armes. Qui auroit cru, SIRE, que vostre Majesté eust pû se faire admirer partant d'endroits pendant un si court voyage, ou plûtost qui auroit pû en douter, puisqu'Elle ne fait aucun

pas qui ne serve à l'accroissement de sa gloire? Personne ne le sçait mieux que moy qui me suis imposé le glorieux employ de recueillir toute les actions de Vôtre Majesté pour les apprendre à tout l'Vnivers. Je ne pouvois choisir un travail qui pust me donner plus de plaisir, & qui me procurast plus d'honneur, puisqu'il me donne lieu quelquefois d'approcher de Vostre Sacrée Per-

EPITRE

Jonne. Ie suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTE',

Le tres-humble & tres-obeissant
Serviteur & Sujet,
DEVIZE'.

JOURNAL
DV VOYAGE
DE
SA MAJESTÉ
A LUXEMBOURG.

JE vous l'ay promis, Madame. Il faut vous ſatisfaire ſur le grand Article du Voyage

de Sa Majesté à Luxembourg, & comme vous m'avez ordonné de n'en oublier aucune des circonstances, elles feront le sujet d'une Lettre entiere. Un pareil Journal doit estre agreable aux Curieux Tout le monde sçait que le Roy ne peut faire un pas hors le lieu de sa résidence ordinaire, que toute l'Europe ne soit aussi-tost en mouvement. Le bruit de ce Voyage n'eut pas plûtost commencé à se répandre,

qu'elle fit paroiſtre de grandes alarmes. Mais que pouvoit-elle avoir à craindre? Elle devoit eſtre perſuadée, que le Monarque qui luy a donné la Paix, n'avoit aucun deſſein de la rompre. C'eſt ſon ouvrage, & loin de ſonger à le détruire, Sa Majeſté ſera toûjours preſte à faire repentir ceux qui travailleront à troubler le calme qu'il a étably. Un pareil deſſein ne ſçauroit eſtre

conceu que par des Ambi-
tieux opiniâtres, & trop con-
ſtamment jaloux de la gran-
deur de ce Prince ; mais c'eſt
à eux ſeuls à craindre, dans
le temps qu'ils veulent ren-
dre ſuſpectes toutes ſes dé-
marches, & jetter dans les
eſprits des frayeurs ſedi-
tieuſes, afin d'exciter dans la
plus grande partie des Etats
voiſins le deſordre & la con-
fuſion, ſans quoy ils demeu-
rent dans une fâcheuſe obſ-
curité, qui leur eſt beaucoup

moins ſupportable que la douleur que les Victoires du Roy ont dû leur cauſer, pour ne pas dire, leurs continuelles défaites. Comme il y a peu de Regnes qui ne plaiſent, à quelques chagrins que l'on puiſſe eſtre expoſé en regnant, ils voudroient toûjours joüir de la triſte ſatisfaction qu'ils ont de commander aux dépens de la tranquillité de l'Europe; mais le Roy qui en eſt le Bienfaicteur, & le Pere, voulant

luy conſerver le repos qu'il luy a ſi genereuſement procuré, & dont il la fait joüir, malgré les continuels obſtacles qu'on oppoſe inutilement à ſa bonté, renverſe tous leurs deſſeins par ſa prudente conduite & par ſa perſeverance. Les défiances que l'on a voulu donner de ſon Voyage, dont on pretendoit que de ſecrets deſſeins eſtoient les motifs, ont eſté une occaſion au Roy de confondre les Ennemis de ſa

gloire. Il n'a pû ſoffrir qu'on cruſt qu'il déguiſaſt ſes intentions, & pour empeſcher que leur ſincerité ne fuſt ſoupçonnée, il a bien voulu donner un éclairciſſement, qui en faiſant voir la bonté qu'il a de ne point chercher à troubler l'Europe qu'il a pris ſoin de pacifier, a ſervy encore, par des aſſurances publiques, & dont aucun Prince ne pouvoit douter, à diſſiper les frayeurs que les mal intentionnez avoient

jettées dans les cœurs timides, afin de parvenir à leur but. Non ſeulement ils n'y ſont point parvenus, mais tout ce qu'ils ont pû dire, n'a fait que faire mieux voir combien le pouvoir du Roy eſt redoutable, puiſqu'ils ont été obligez de faire connoiſtre eux-mêmes par toutes les choſes qu'ils ont avancées, qu'il ſuffit que ce Monarque faſſe une entrepriſe pour y réüſſir, & que s'il veut vaincre, il n'a qu'à combattre. On a ſujet de les

croire. Ils n'onr pas eu dessein de flater, & sur ce qui se publie de cette nature, les Ennemis sont plus croyables que d'autres, puis que leur sincerité ne peut estre soupçonnée. Mais comme vous pourriez douter de la mienne lors que je vous parle ainsi, & croire que je me suis formé exprés des monstres pour les combattre, en faisant passer mes conjectures pour des veritez, à l'égard de tout ce que je viens de vous dire de

l'inquietude que l'on a voulu donner à la plus grande partie de l'Europe, pour luy faire prendre de l'ombrage des desseins du Roy, voicy une piece justificative.

Sa Majesté, à qui rien n'est inconnu, tant à cause de sa vive penetration, que des soins qu'elle prend sans cesse pour bien s'acquiter de ce que son rang demande, sçachant ce qui se disoit du dessein qu'Elle avoit pris de faire un Voyage à Luxembourg, vou-

lut faire voir la mauvaiſe intention de ceux qui en répandant des bruits contraires au repos public, pretendoient venir à bout de leurs entrepriſes. Dans cette penſée, Elle ordonna à Mr le Marquis de Croiſſy Colbert, Miniſtre & Secretaire d'Eſtat, ayant le département des affaires étrangeres, d'écrire une Lettre à Mr le Cardinal Ranuzzi, Nonce de Sa Sainteté en France. Voicy à peu prés le ſujet de cette Lettre. Mr de Croiſ-

ſy marquoit à ce Cardinal, *que le Roy luy avoit commandé d'informer ſon Eminence de la reſolution qu'il avoit priſe d'aller dans le mois de May à Luxembourg, & qu'encore que Sa Majeſte n'euſt pas accoûtumé de rendre raiſon de ſes actions, comme Elle ne vouloit pas neanmoins renouveller l'alarme qu'on avoit priſe ſans fondement de l'ouverture qui a eſté faite du convertiſſement de la Tréve en un Traité de Paix ; Elle luy avoit ordonné de l'aſſurer de-*

ſa part, qu'Elle ne faiſoit ce Voyage que pour ſatisfaire la curioſité qu'Elle avoit de voir Elle-meſme en quel eſtat eſtoit alors cette Place, d'où elle ſeroit de retour, trois ſemaines, ou tout au plus tard un mois aprés qu'Elle ſeroit partie de Verſailles; qu'Elle ſe promettoit que ſon Eminence empeſcheroit par ſes Lettres tant à Sa Sainteté que par tout ailleurs où elle l'eſtimeroit à propos, que ce Voyage ne donnaſt de l'inquietude aux Etats Voiſins, & qu'aucun

Prince ne pust prendre le pretexte de la marche de Sa Majesté, pour refuser à l'Empereur les secours ausquels ils se seroient engagez, Sa Majesté n'ayant pas d'autre dessein que celuy dont Elle l'avoit chargé de l'instruire.

Cette Lettre qui fut écrite à Marly, estoit dattée du quatriéme d'Avril. Mr le Nonce qui s'aplique avec tout le soin imaginable à tout ce qui peut maintenir la paix, la reçût avec une extrême joye. Il en envoya des copies dans tous

les lieux, où il le crut necessaire pour remettre les esprits, & n'en refusa point aux Ministres Etrangers qui sont à Paris, ny mesme à tous ceux qui prirent la liberté de luy en demander; de sorte que ces Copies s'estant multipliées en fort peu de temps, cette Lettre devint aussi-tost commune. Chacun l'envoya à ses Amis, & elle courut incontinent, non seulement dans les Provinces de France; mais encore dans les Pays Etran-

gers. Comme le Roy n'a jamais manqué à ſa parole, & que tout le monde en eſt fortement perſuadé, les eſprits qu'on avoit voulu inquieter en leur faiſant entendre que le Voyage de Sa Majeſté couvroit des deſſeins, qui devoient troubler la tranquilité de l'Europe, furent raſſurez, & les ambitieux qui ne cherchoient qu'à renouveller la guerre en propoſant de faire une Ligue pour l'éviter, demeurerent dans une

extrême confusion par l'impossibilité qu'il y avoit de venir à bout de leurs desseins. On ne parla plus que du Voyage, mais on en parla d'une autre maniere qu'on n'avoit fait jusque-là, & ceux qui avoient veritablement apprehendé de voir le Roy à la teste d'une Armée par les soupçons qu'on avoit tâché de jetter dans leurs esprits, se proposerent de le venir admirer lors qu'il seroit sur leurs frontieres, & ce fut pour eux

un fort grand ſujet de joye, d'eſperer de voir de prés, & de conſiderer avec toute l'attention que demandoit leur curioſité, un Prince qui remplit tout l'Univers du bruit de ſon nom, & de ſes vertus.

Pendant que la Nobleſſe des Pays voiſins de Luxembourg, goûtoit par avance le plaiſir qu'elle attendoit en voyant le Roy, & qu'elle en avoit l'idée remplie, comme on l'a ordinairement de toutes les choſes que l'on ſouhaite avec

passion, ceux qui estoient du Voyage s'y preparoient; d'autres en parloient & d'autres écrivoient sur ce sujet. Voicy une Devise de Mr Magnin de l'Academie Royale d'Arles, sur ce Voyage. Le Soleil estoit alors au signe du Belier. Cette Devise a pour mot

CURSUM INCHOAT OMINE MITI.

Il renouvelle son cours
Sous de fortunez presages;
Loin d'icy, sombres nuages,

Nous n'aurons que de beaux jours.

Ces Vers convenoient aſſez à ce qu'on venoit de publier touchant les deſſeins cachez ſous le Voyage du Roy.

Voicy une autre Deviſe de Mr Rault de Roüen, ſur ce meſme Voyage da Sa Majeſté, allant viſiter ſes Conquestes, & voir ſes nouveaux Sujets. Cette Deviſe a pour corps le Soleil en ſon midy, ſans nuages, & ſans ombre.

& jettant de benignes influences sur les Regions par où il passe. Ces mots en sont l'ame.

FELICI BEAT ASPECTU.

Tel que paroist le Dieu du jour
Porté dans son char de lumiere,
Quand par chaque Climat il fait son vaste tour
Pour visiter la terre entiere;
Et que par ses brillans rayons

Il produit en tous lieux les biens
que nous voyons ;
Tel l'Auguste LOUIS visitant
ses Conquestes,
Quelque part qu'il porte les
yeux,
Sur ses Sujets nouveaux qui s'of-
frent en ces lieux,
Répand ses faveurs toutes pre-
stes,
Et quoy qu'il fasse voir la fierté
du Dieu Mars,
Ses yeux n'ont que de doux
regards.

Le temps du Voyage s'avançoit, & l'on estoit presque sur le point de partir, lors que le Roy fut attaqué d'un grand Rhume. Mais loin que cet accident fist prendre aucune résolution contraire à ce qui avoit esté arresté, Sa Majesté ne retrancha pas mesme un quart-d'heure des Conseils qu'Elle avoit accoûtumé de tenir. Mr de Louvois partit quelques jours auparavant, pour un Voyage de prés de trois

cens lieuës, & Mr de Seignelay partit de son costé pour aller voir les Fortifications de Dunkerque. Comme il faut donner quelque ordre à cette Relation, je ne parleray de leur Voyage que quand je vous marqueray leur retour auprés du Roy, Je vous diray cependant qu'en s'éloignant de Sa Majesté, ils avoient toûjours la mesme part aux affaires. Rien n'est aujourd'huy épargné en France pour le bien de l'Etat,

&

& le Roy, par le moyen des Courriers, peut conferer tous les jours avec ceux qui sont éloignez de luy. Mr de Croissy fut le seul Ministre qui devoit accompagner Sa Majesté. Le Controleur General, dont la presence & les soins sont toûjours necessaires icy, ne fait jamais aucun Voyage avec Elle. Mais comme je viens de vous le marquer, ceux qui ont affaire au Roy, parlent, pour ainsi dire, tous les jours à Sa Ma-

jesté, quelque longue distance qui les en separe, rien n'estant épargné pour cela, & les Postes du Royaume n'ayant jamais esté en si bon estat qu'elles sont presentement. Des raisons avantageuses à la France empescherent Madame la Dauphine de se preparer à estre de ce Voyage. Monsieur, qui relevoit de maladie. resolut de prendre l'air à Saint Cloud pendant l'absence du Roy, & Madame voulut tenir compagnie

à ce Prince, malgré le plaisir qu'elle prend aux Voyages & à la Chasse, cette Princesse estant infatigable dans des exercices qui lassent quelquefois les hommes les plus robustes.

Le Roy ne voulant pas fatiguer sa Cour pour un Voyage qui ne devoit passer que pour une promenade, resolut d'aller à petites journées, & de mener Monsieur le Duc du Maine, & Monsieur le Comte de Toulouse. On ne

peut trop toſt leur faire voir des Fortifications; des Troupes, & des Reveuës, & l'on peut dire que leur en faire voir de cette maniere, c'eſt commencer à leur apprendre en les divertiſſant, tout ce qu'ils doivent ſçavoir, ce qui eſt cauſe ſouvent qu'ils y prennent plus de plaiſir, & qu'ils s'y attachent davantage dans la ſuite. Ces jeunes Princes eſtant du Voyage, il fut arreſté que les Dames en ſeroient auſſi; celles

qui furent nommées sont, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, Madame la Princesse d'Harcour, Madame la Duchesse de Chevreuse, Madame de Maintenon, & Madame de Croissy, avec les Dames, & Filles d'honneur des Princesses. Elles devoient toutes aller, ou dans le Carosse du Corps du Roy, ou dans d'autres Carosses de Sa Majesté, & avoir l'avantage de manger avec ce Prince. C'est

un honneur qu'elles ont u pendant tout le Voyage.

Il fut auſſi arreſté que le Regiment des Gardes ne marcheroit point, & que ſuivant ce qui s'eſt ſouvent pratiqué, le Roy ſeroit gardé par l'Infanterie qui ſe trouveroit dans les Places, où Sa Majeſté paſſeroit, & que dans les lieux où il n'y auroit point d'Infanterie en garniſon, les Mouſquetaires mettroient pied à terre, & feroient garde autour du logis du Roy.

Comme les Gendarmes & les Chevaux-Legers ne servent que par quartier, de mesme que les Officiers de sa Maison, du nombre desquels ils sont, & que ces Corps ne marchent entiers qu'en temps de Guerre, & lors que Sa Majesté fait quelque Camp. Elle ne voulut estre accompagnée dans ce Voyage, que de ceux de ces Corps qui seroient alors en quartier. A l'égard des Gardes du Corps, le Roy resolut de mener seu-

lement *le Guet*. Comme vous pourriez ne pas ſçavoir ce que c'eſt que ce *Guet*, il ſera bon de vous l'expliquer. Les Gardes du Corps ſont toûjours dans le ſervice, ſans eſtre neanmoins toûjours auprés du Roy. Ils ne ſervent point par quartier comme les Gendarmes & les Chevaux-Legers ; mais comme ils ſont en fort grand nombre, on les fait loger en pluſieurs Villes, ce qui pourtant ne s'appelle pas eſtre en gar-

niſon, puis qu'ils y ſont moins pour garder ces Places, que pour y attendre qu'ils ſervent auprés du Roy, ce qu'ils font alternativement. On dit en parlant de ceux qui ne ſont pas auprés de Sa Majeſté, qu'ils ſont dans leurs quartiers, & l'on appelle relever le Guet, lors qu'il ſort un nombre de Gardes de ces quartiers, pour venir prendre la place de ceux qui ſont auprés du Roy, & que ces derniers retour-

nent dans les quartiers où ils estoient auparavant, Il y a prés de dix-sept cens Gardes du Corps, qui sont divisez en quatre Compagnies, & ces Compagnies en six Brigades chacune, qui sont commandées par six Officiers ; sçavoir trois Lieutenans & trois Enseignes. Chaque Compagnie est reconnuë par les Bandoulieres des Gardes, qui sont de couleurs differentes. On reconnoist les Gardes de la premiere Compagnie, au-

trement, la Colonelle, commandée par Mr le Duc de Noailles, aux Bandoulieres blanches, & aux Houſſes rouges ; les Gardes de la Compagnie de Mr le Maréchal Duc de Duras, aux Bandoulieres & aux Houſſes bleuës; les Gardes de la Compagnie de Mr le Duc de Luxembourg, aux Bandoulieres & aux Houſſes vertes, & les Gardes de la Compagnie de Mr le Maréchal de Lorges, aux Bandoulieres & aux

Houſſes jaunes. Cette derniere Compagnie portoit orangé dans ſon inſtitution, mais depuis, elle a changé l'orangé en jaune. La Colonelle ſeule a des Houſſes d'une couleur differente de celle desBandoulieres,& cela vient de ce que le blanc n'eſt pas une couleur à eſtre employée en Houſſes. Il eſt à remarquer que le Guet des Gardes du Corps qui ſert auprés de Sa Majeſté, à pied, & à cheval, eſt toûjours de deux cens

Gardes, dont une partie eſt de Salle, & l'autre ſe repoſe tour à tour. Ce Guet n'eſt jamais d'une ſeule Compagnie, mais de pluſieurs enſemble. ainſi que les Officiers qui les commandent; de ſorte que le Capitaine des Gardes qui eſt de quartier, n'a jamais ſous luy aucun Officier de ſa Compagnie quand il eſt de ſervice auprés du Roy. Vous remarquerez encore que le Guet ne ſert qu'un mois auprés du Roy, à moins qu'il

n'y ait quelque forte raiſon pour le faire ſervir plus long-temps, comme dans l'occaſion de quelque Voyage tel que celuy que l'on vient de faire. Ce n'eſt pas que dans un Voyage plus long le Guet ne changeaſt de la meſme ſorte qu'à Verſailles, parce qu'alors on feroit ſuivre tous les Gardes. Rien ne marque tant la grandeur du Roy que ce changement de deux cens Gardes tous les mois. J'ay crû vous devoir aprendre tou-

tes ces choſes, & que ce ne ſeroit pas ſortir de la matiere que je me ſuis propoſée dans cette Lettre, parce qu'autrement vous n'auriez pas bien compris ce que c'eſt que le Guet, dont j'ay eſté obligé de vous parler, pour vous faire une Relation du Voyage du Roy auſſi exacte que celle que j'ay entrepris de vous envoyer.

Toutes choſes eſtant ainſi arreſtées, perſonne ne douta du Voyage, parce qu'on tient

toûjours pour certain tout ce que le Roy resout, & le jour de son départ aprochant, ceux qui ne devoient pas l'accompagner redoublerent leurs empressemens auprés de ce Prince. Jamais on ne vit de Cour si grosse. Les Ministres Etrangers allerenr prendre congé de Sa Majesté, ainsi que les Chefs des Compagnies superieures, & plusieurs autres personnes distinguées dans la Robe par leurs emplois, & par leur merite. Plu-

ſieurs Etrangers ſe renditent auſſi à Verſailles pendant les derniers jours que le Roy y devoit demeurer, & quantité de Peuple de Paris y courut pour avoir le plaiſir de joüir ſeulement quelques momens de la veuë de ce Monarque, lors qu'il iroit à la Meſſe, ou à la promenade, ou pendant qu'il diſneroit. Sa Majeſté devant partir un Samedy pour aller coucher à Clayes, où la Cour eſtoit obligée d'entendre la Meſſe le lendemain,

parce qu'il estoit Dimanche. Elle eut la precaution de recommander quelques jours avant qu'Elle partist, qu'il s'y rencontrast beaucoup de Prestres pour en celebrer un assez grand nombre, & fit paroistre sa pieté par cet ordre.

Le Voyage avoit esté arresté d'abord pour le deuxiéme de May, mais la rougeole qui survint à Madame la Duchesse, fut cause que le Roy le remit au dixiéme du

mesme mois. Ce jour estant arrivé, Sa Majesté, aprés avoir entendu la Messe dans le Chasteau de Versailles, en partit avec toutes les personnes de distinction, & les Troupes que je viens de vous nommer. Le nombre de celles qui devoient faire le Voyage estoit grand; cependant, cela ne faisoit qu'une tres-petite partie des Troupes de sa Maison, puisque le Regiment des Gardes ne marchoit pas, & qu'il n'y avoit qu'un quart des

Gendarmes, & des Chevaux Legers, avec la neuf ou dixiéme partie des Gardes du Corps ou environ. Il y avoit outre cela, tous les Officiers de ſa Maiſon en quartier dont je ne vous diray rien, tout ce qui regarde cette Maiſon n'eſtant inconnu à perſonne.

Comme le Roy devoit paſſer à Paris, le Peuple impatient de le voir occupa dés le matin tous les lieux de ſon paſſage, aimant mieux l'attendre pendant pluſieurs heu-

res, que de manquer à luy ſouhaiter par ſes acclamations une longue vie, & un heureux Voyage. Les Religieux ſortirent auſſi de leurs Convents, & la pluſpart des Feneſtres furent remplies de perſonnes diſtinguées. Le Roy qui s'eſt toûjours moins attiré les cœurs par la grandeur de ſon rang que par ſes manieres toutes engageantes, ſalüa preſque toutes les Dames qu'il vit aux feneſtres. Sa Majeſté paſſa par la Place

des Victoires, où Mr le Duc de la Feüillade & Mr le Prevost des Marchands l'attendoient avec un grand nombre de personnes de la premiere qualité. Vous sçavez sans doute qu'on n'a fait encore qu'une partie du Bastiment qui doit embellir cette Place. Cela fut cause qu'on pria le Roy d'avoir la bonté de dire de quelle maniere il souhaitoit qu'on l'achevast, & si on continueroit ce qu'on avoit commencé, sur les

desseins de Mr Mansard son premier Architecte, c'est à dire à l'égard de la figure de la Place, car les Bastimens ont toûjours esté trouvez fort beaux. Sa Majesté en parut fort satisfaite, & jugea à propos que l'on suivist le dessein qui avoit esté commencé. Mr de la Feüillade ayant fait entierement dorer la Figure du Roy depuis que Sa Majesté ne l'a veuë, Elle s'attacha à la considerer attentivement. Quelques-uns dirent qu'ils

l'auroient mieux aimée de bronze, & d'autres furent d'un ſentiment contraire, & allegguerent que la Statuë de Marc-Aurele que l'Antiquité a tant vantée, & qui a eſté ſi eſtimée des Romains, avoit eſté dorée. On répondit que ce n'eſtoit pas ce qui l'avoit fait admirer, & que l'Empereur Neron avoit fait dédorer une Figure d'Alexandre. Ceux qui font profeſſion d'eſtre curieux ne prirent pas le party de l'or, parce qu'il y a plus

de

de bronze que d'or dans leurs Cabinets. Le Roy qui ne parle point ſans ſe diſtinguer, dit beaucoup en ne diſant rien. Il ne voulut chagriner perſonne, & dit obligeamment pour M de la Feüillade, *qu'il ne falloit pas s'eſtonner qu'il euſt fait dorer ſa Figure, puiſque ſi l'on avoit pû la faire d'une matiere plus precieuſe, & qu'il euſt eſté en eſtat d'en ſoûtenir la dépenſe, il eſtoit perſuadé qu'il n'auroit rien épargné pour cela.*

Je n'interprete point ces

paroles qui font voir tout le bon ſens & toute la delicateſſe d'eſprit imaginable, & dont la fineſſe conſiſte plus en ce qu'elles font entendre, qu'en ce qu'elles expliquent à l'égard de la dorure.

Rien n'eſtant égal au zele de Mr le Duc de la Feüillade, qui tâche ſans ceſſe de le faire paroiſtre, par des augmentations qu'il fait à tout ce qui regarde la Figure de la Place des Victoires, & qui ſont autant d'embelliſſemens nou-

veaux, & de témoins éclatans de la vive ardeur qu'il a pour Sa Majesté, on trouva huit Inscriptions nouvelles écrites en lettres dorées au feu, & dans huit Cartouches de bronze doré, attachez autour du Piedestal, qui porte cette Figure couronnée par la Victoire. Cette augmentation de beautez, aprés l'estat où Mr de la Feüillade a mis la Figure, fait voir que lors qu'il s'agit de faire quelque chose qui regarde la gloire du Roy,

il n'y a rien d'assez grand pour le pouvoir satisfaire. Voicy ce qui remplit les huit Cartouches. Les deux qui sont au dessous du Roy & entre les deux Esclaves qui regardent l'Hostel de la Feüillade, contiennent les paroles suivantes.

I. CARTOUCHE.

Il avoit sur pied deux cens quarante mille hommes d'Infanterie, & soixante mille chevaux sans les Troupes de ses Armées

Navales, lors qu'il donna la Paix à l'Europe en 1678.

II. CARTOUCHE.

Sa fermeté dans les douleurs rassura les Peuples desolez au mois de Novembre 1686.

Voicy ce qu'on lit dans les deux Cartouches de la face droite du Piedestal, qui est du costé de la ruë des Petits-Champs.

III. CARTOUCHE.

Aprés avoir fait d'utiles Reglemens pour le Commerce, & reformé les abus de la Justice, il donna un grand exemple d'équité en jugeant contre ses propres interests en faveur des Habitans de Paris dans une affaire de plusieurs millions.

IV. CARTOUCHE.

Six mille jeunes Gentilshommes ſeparez par Compagnies, gardent ſes Citadelles, & en remplacent des Officiers de ſes Troupes, & leur éducation eſt digne de leur naiſſance.

Les deux Cartouches qui ſont du coſté de l'Egliſe des Religieux appellez *les Petits-Peres*, font voir ce qui ſuit.

V. CARTOUCHE.

Deux cens dix Places, Forts, Citadelles, Ports, & Havres fortifiez & revestus depuis 1661. jusques à 1686; cent quarante mille hommes de pied, & trente-mille Chevaux payez par mois, assurent ses Frontieres.

VI. CARTOUCHE.

Il a basty plus de cinq cens Eglises qu'il a dotées de revenus.

considerables, & il a estably l'entretien de quatre cens jeunes Demoiselles dans la magnifique Maison de S. Cir.

Voicy ce que renferment les Cartouches du derriere du piedestal qui regarde la ruë.

VII. CARTOUCHE.

Il a basty un superbe, & vaste édifice pour les Officiers & Soldats que l'âge & les blessures rendent incapables de servir,

& il y a attaché cinquante mille livres de rente.

VIII. CARTOUCHE.

Le nombre de soixante mille Matelots enrolez, dont vingt mille sont employez à son service, & les quarante mille autres au commerce de ses Sujets, marque la grandeur, & le bon ordre de la Marine.

Vous voyez, Madame, que ce qui est contenu dans ces huit Cartouches donne une

haute idée de la vie du Roy, & qu'on ne peut dire plus de choſes en moins de paroles, ny en faire concevoir davantage. Chacun s'attacha à lire ces Eloges, & l'on y prit beaucoup de plaiſir. Le Roy eut enſuite la bonté d'aller voir un des Fanaux qui ſont aux quatre coins de la Place. Celuy où Sa Majeſté alla, eſt le ſeul qui ſoit achevé. Le nom de Fanaux a eſté donné à ces ouvrages à cauſe des Fanaux qui ſont au deſſus. A chaque

endroit où ils ont esté placez, il y a un groupe de trois colomnes de Marbre sur un piedestal de mesme matiere. Au dessus de chaque groupe est un Fanal composé de plusieurs lampes, qui brulent pendant toutes les nuits, & pour l'entretien desquelles, M le Duc de la Feüillade a estably un fond. Entre les colomnes de chaque Fanal, pendent six Médailles de bronze, dans chacune desquelles sont representées

quelques actions du Roy, ce qui fait vingt quatre Médailles pour les quatre Fanaux. Il y a dans le piedestal de chaque groupe de colomnes, six Vers Latins; de maniere que le sujet de chaque Medaille, est expliqué par deux de ces Vers. Les lettres en sont de bronze doré au feu, ainsi que les bordures & les autres ornemens des Médailles. Voicy les actions de Sa Majesté qui sont representées dans chacune des six Médailles fondës en bronze.

La premiere Médaille marque la paix que le Roy a donné à l'Europe en 1677. Elle est expliquée par les Vers suivans.

Te duce, te Domino, LODOIX,
prona omnia Gallo,
Urbes vi capere & docili quoque parcere captis.

La seconde represente le passage du Raab, où les François qui sauverent l'Allemagne acquirent une gloire im-

mortelle, & Mr de la Feüillade une réputation, qui fera vivre eternellement son nom dans l'Histoire, Les Vers qui font connoistre cette grande action, sont,

Et Traces sensere queat quid
Gallica virtus.
Arrabo cæde tumens, & servata Austria testis.

On voit dans la troisiéme Medaille la grandeur, & la magnificence des Bastimens du Roy, ce qui se reconnoist

par les Vers ſuivans.

Quanta operum moles, & quanto ſurgit ad auras
Vertice! ſic poſitis LODOIX agit otia bellis.

Ces trois Medailles ſont du coſté de la Ruë des Petits-Champs, & font une chute les unes ſur les autres. Les trois autres ſont plus en dedans de la Place, & en regardent le Baſtiment. Elles ſont placées de la meſme maniere que celles dont je

viens de vous parler, c'eſt à dire, qu'elles ſont entre deux colomnes, & forment un rang les unes ſur les autres. La plus élevée repreſente le Roy qui ordonne qu'on rende les Places qui ont eſté priſes à ſes Alliez. On n'a qu'à lire les deux Vers ſuivans pour connoiſtre ce qu'elle contient.

Reddere Germanos LODOIX
regnata Sueco
Arva jubet, Danoſque, Iader
ſtupet, & ſtupet Albis.

La Medaille qui suit fait voir la jonction des deux Mers, ce que ces deux Vers expliquent tres-bien.

Misceri tentata prius, semper-que negata
Æquora, perpetuo LODOIX
dat fœdere jungi.

On n'a qu'à jetter la veuë sur la derniere de ces six Medailles, pour y reconnoistre d'abord l'Audience donnée par le Roy aux Abassadeurs

de Siam, & l'on n'a qu'à lire les Vers ſuivans pour apprendre que la renommée ayant publié dans les Païs les plus reculez, tout ce qui rend le Roy l'admiration de l'Univers, les Souverains de toutes les Parties du monde, ont envoyé des Ambaſſadeurs pour eſtre témoins de ſa grandeur.

Ingentem Lodoicum armis, famaque, fidemque

Egressam, Scithia & Libie venerentur & Indi.

Le Roy aprés avoir consideré avec une attention digne de sa bonté, les changemens qu'on avoit faits à la Place des Victoires depuis le jour que Sa Majesté y estoit venuë, & avoir fait à Mr de la Feüillade, & à Mr le Prevost des Marchands. tout l'accueil qu'ils en pouvoient esperer, partit aux cris de *Vive le Roy*, mille & mille

fois réïterez, car quoy que la Place fust déja fort remplie de Peuple lors que sa Majesté y arriva, la foule augmenta de telle sorte sitost qu'Elle y fut entrée, qu'on auroit dit que tout Paris y estoit, si sa grandeur & le nombre prodigieux de ses Habitans estoient moins connus.

La pluspart des Officiers qui ont accoûtumé d'aller à cheval, s'estant joints ensemble pour prendre des Carosses,

afin d'éviter la poudre qui incommode beaucoup en cette saison, & pour estre plus en estat de servir le Roy, il y en avoit un nombre infiny à la suite de la Cour, la dépense ne leur coutant rien lors qu'il s'agit du service d'un Monarque aussi agreable à ceux qui ont l'honneur de l'approcher souvent, qu'il est redoutable à ses Ennemis, & admiré de toute la Terre. Je puis en parler ainsi sans flaterie; & il merite tous les

jours de nouvelles loüanges par des endroits qui n'en ont jamais attiré à aucun Prince. Aussi peut-on dire que non seulement il ne laisse jamais échaper aucune occasion de faire du bien, mais qu'il cherche mesme de nouveaux moyens d'en faire, & qu'il est ingenieux à les trouver. Ne croyez pas que cecy soit avancé comme une loüange vague. Je ne le dis que parce que j'ay à parler d'un fait sur ce sujet, qui découvre le

caractere de bonté du Roy, autant que ſes actions d'éclat font connoiſtre ſa puiſſance, & la grandeur de ſon ame. C'eſt icy le lieu de mettre en ſon jour le fait qu'il faut que Je vous explique, puis qu'il regarde la ſuite de ſon Voyage. Je vous diray donc que pendant toute la route, Sa Majeſté a preſque toûjours dîné dans des Villages. Vous allez ſans doute vous imaginer (& voſtre ſentiment ſera generalement ſuivy) que les Villages

Villages les plus forts & les plus riches ne l'estoient pas trop, pour avoir l'honneur de recevoir un si grand Monarque. C'estoit cependant tout le contraire; le plus pauvre avoit l'avantage d'estre préferé, & l'on a veu cela observé dans toute la route avec une exactitude que je ne sçaurois assez marquer. Vous n'en pourrez douter, lors que je vous auray dit que Sa Majesté, qui ne fait point de Voyages sans avoir

la Carte des Païs où Elle va, examinoit tous les jours ſur celle qu'on luy avoit fournie, les lieux par leſquels il falloit qu'Elle paſſaſt. Elle y voyoit tous les Villages, Elle s'informoit de leur eſtat, & nommoit enſuite le moins accommodé, parce que la Cour ne s'arreſte en aucun lieu ſans y répandre beaucoup d'argent. C'eſt ce qui s'eſt fait dans tous les Villages où l'on a eſté obligé de s'arreſter pendant ce der-

nier Voyage. Le Roy dînoit ſous une Feüillée, & l'on en dreſſoit auſſi pour les principales Tables de la Cour. Ainſi tous les Païſans eſtoient payez pour couper des branches de verdure, & pour travailler à la conſtruction de ces Feüillées. Ils tiroient auſſi de l'argent de tout ce qu'il y avoit dans leur Village qui pouvoit ſervir aux Tables, & de tout ce qu'ils avoient d'utile aux équipages de la Cour, ainſi

que de leur foin & de leur avoine ; & le Roy ne laiſſoit pas outre cela de leur faire encore ſentir ſes liberalitez; en ſorte que ces heureux Villages ſe ſouviendront longtemps d'avoir veu un Prince qu'on vient tous les jours admirer du fond des Climats les plus reculez.

Le Roy eſtant ſorty de la Place des Victoires, trouva encore une infinité de peuple dans les autres ruës de Paris qu'il avoit à traverſer. Les de-

monſtrations d'allegreſſe ne ceſſerent point, non plus que les cris de *Vive le Roy*, de maniere que tous les Peuples étant animez du meſme zele, on euſt dit que ces cris de joye n'eſtoient qu'un concert des meſmes perſonnes, quoy qu'à méſure que Sa Majeſté avançoit, il fuſt formé par diverſes voix. Le Roy dîna ce jour-là au Village de Bondy, & rencontra ſur le chemin M le Baron de Beauvais avec tous les Gardes & les Officiers des

Chasses de sa Capitainerie, dans toute l'étenduë de laquelle ce Prince luy permit de l'entretenir à la portiere de son Carosse. Les Plaines de S. Denis dépendent de cette Capitainerie. Mr le Prevost des Bandes parut sur la même route, & posta diverses Brigades aux environs des Bois. Les Dames que je vous ay marqué qui estoient du Voyage, avoient l'honneur de dîner avec Sa Majesté, ainsi que Madame la Com-

tesse de Gramont, & Madame de Mornay, que je ne vous ay pas nommées. Madame de Moreüil, & Madame de Bury, Dames d'honneur de Madame la Duchesse, & de Madame la Princesse de Conty, eurent le mesme avantage. Les Filles d'honneur ne dînerent point avec Sa Majesté, mais elles y souperent. Il fut reglé ce jour-là qu'il n'y auroit à l'avenir que deux Filles d'honneur des deux Princesses qui auroient

ce privilege. Le nombre des Princesses auroit esté encore plus grand dans ce Voyage, si lors que le Roy partit, Mademoiselle d'Orleans ne s'estoit point trouvée à Eu, & Madame la Duchesse de Guise, aux Eaux de Bourbon. Madame de Montespan auroit aussi esté du Voyage, mais le soin de sa santé l'avoit obligée d'aller prendre de ces mesmes Eaux. Monsieur le Prince, Monsieur le Duc, & Monsieur le Prince de

Conty n'ont point quitté le Roy.

Monſeigneur le Dauphin, qui aprés avoir oüy la Meſſe, eſtoit party de Verſailles dés le grand matin pour aller chaſſer dans la Foreſt de Livry, y prit un loup des plus vieux, & congedia Mr le Chevalier d'Eudicour, Frere du Grand Louvetier de France, & tout l'équipage de la Louveterie, à la teſte duquel il eſtoit. Le meſme jour, le Roy aprés avoir dîné alla chaſſer

dans les Plaines & ſur les côteaux. Sa Majeſté, a pris le meſme divertiſſement pendant toute la route, comme je vous le diray dans la ſuite de cette Relation.

Monſeigneur le Dauphin arriva à Claye avant ſix heures du ſoir, parce qu'il ſçavoit que c'eſtoit à peu prés 1 heure où le Roy devoit s'y rendre. Il changea d'habit, & alla au devant de Sa Majeſté. On connoiſt par là combien ce Prince eſt infatigable, qu'il

eſt galant, & qu'il a beaucoup de tendreſſe pour le Roy.

Sa Majeſté arriva à Claye à l'heure que je viens de vous marquer, & fut commodement logée dans la maiſon de M Enjorant, Avocat general du Grand Conſeil, & Seigneur en partie de ce Village. Il eut l'honneur de ſalüer le Roy, qui le receut avec cet air engageant qui eſt ſi naturel à ce grand Monarque. Comme toute ſa maiſon eſtoit marquée pour

le Roy, les Maréchaux des Logis en marquerent une pour luy dans le Village, lors qu'ils mirent la craye pour le logement des Officiers qui estoient du Voyage; de sorte qu'il fut regardé ce jour-là comme estant de la Maison de Sa Majesté. La qualité d'*Hoste du Roy* fut celle que les Maréchaux des Logis écrivirent en mettant la craye sur le logis qu'ils luy destinerent. Monseigneur, & Madame la Duchesse eurent des

Appartemens vers le Château où le Roy logea. Madame la Princesse de Conty, & Monsieur le Duc du Maine logerent dans la Ferme de Mr d'Herouville, Maistre d'Hostel de Sa Majesté. Messieurs les Princes du Sang eurent ensuite les logis les plus commodes, & ceux qui voulurent estre plus au large, allerent à Meaux.

Mr de la Sourdiere, Ecuyer de Madame la Dauphine, qui est le mesme qu'elle envoya

en Baviere, pour porter à Mr l'Electeur de ce nom, la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Berry, vint à Claye de la part de cette Princesse, pour sçavoir si Sa Majesté y estoit arrivée en bonne santé.

Il y a icy à remarquer une chose que personne n'a peut-estre jamais observée. C'est que lors que les Princes de la Maison Royale sont separez, sans estre éloignez les uns des autres que d'une jour-

née, ils s'envoyent tous les jours un Gentilhomme pour s'informer de l'estat de leur santé, mais aussi-tost qu'ils commencent à s'éloigner davantage, ils ne se donnent plus de leurs nouvelles que par des Courriers, qui leur en apportent tous les jours. Dés qu'ils reviennent à une journée de distance, ils recommencent à se dépescher un Gentilhomme, & c'est par cette raison que Madame la Dauphine n'en renvoya plus

qu'aprés que le Roy commença d'approcher de Versailles.

Ce Prince estant arrivé à Claye entre six & sept heures du soir, y receut un Gentilhomme de Madame, & dépescha aussi-tost à leurs Altesses Royales Mr du Boulay, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, pour apprendre des nouvelles de la santé de Monsieur, qui s'estoit trouvé mal le matin à la Messe de Sa Majesté à Versailles.

La Cour fut tres-bien logée à Claye, parce qu'on étendit les logemens jusques à un lieu voisin, qui est un Hameau contigu à ce Village, dont il n'est separé que par un petit ruisseau, qui fait trouver aux portes des maisons des Païsans, des Prairies tres agreables, plantées avec soin & avec compartiment.

Je ne vous marque point les lieux & les heures où le Roy a tenu Conseil. Ce Prince ne manque jamais de temps

pour ce qui regarde les affaires de l'Etat. Il leur sacrifie son repos & ses plaisirs ; il tient Conseil en tous lieux, & à toute heure, quand il le juge important pour le bien de son Royaume, & il a travaillé dans le Voyage de Luxembourg, avec la mesme application qu'il fait à Versailles. Il est vray que ce n'a pas esté avec tous ses Ministres, Mr de Croissy estant le seul qui soit party de Paris avec ce Monarque, mais

comme il eſt luy-meſme ſon premier Miniſtre, on peut dire qu'il travaille ſouvent ſeul autant que dans le Conſeil.

Sa Majeſté donnant aux affaires pendant ce Voyage autant d'application qu'à l'ordinaire, voulut que ſa Cour trouvaſt par tout les meſmes plaiſirs, pendant qu'Elle ne vouloit ſe retrancher ny les peines, ny les ſoins qu'on luy a toûjours veu prendre depuis qu'Elle gouverne par Elle-meſme ; &

pour cet effet Elle resolut de tenir par tout Appartement. Ainsi dés la premiere couchée, qui estoit à Claye, on trouva plusieurs chambres préparées pour divers Jeux. & chacun joüa avec la mesme tranquillité, & aussi peu d'embaras que si l'on eust esté encore à Versailles, tant les ordres avoient esté bien donnez pour les logemens, & pour tout ce qui pouvoit contribuer à la commodité des Personnes de qualité qui

ſuivoient la Cour. Les Appartemens ont preſque continué tous les jours pendant tout le reſte du Voyage.

Monſeigneur le Dauphin partit de Claye le lendemain onziéme à ſept heures du matin. Ce Prince chaſſa tout le jour dans la Foreſt de Monceaux ; & comme Sa Majeſté devoit coucher ce jour-là à la Ferté ſur Joüare, il prit le party d'y arriver en chaſſant, & de courre le Cerf dans les buiſſons ; ce qu'il fit avec les

chiens de Mr le Chevalier de Lorraine. Il prit plusieurs Cerfs ; entre lesquels il y en avoit un qui se fit courre long-temps, & qui passa dix-huit étangs à la nâge.

Le Roy, aprés avoir entendu la Messe à Claye, alla à Monceaux. Toute la Cour passa dans Meaux, pour se rendre à cette Maison Royale, & lors que Sa Majesté l'eut traversée au bruit des acclamations du Peuple, Elle trouva le Regiment de Vi-

vans qui l'attendoit en bataille. C'est un Regiment de Cavalerie, auquel on ne peut rien ajoûter, tant pour la bonté des Cavaliers, que pour la beauté des chevaux. Ce Regiment alloit au Camp de la Saone, & avoit un sejour à Meaux, ce qui fut cause qu'il eut l'honneur d'estre veu du Roy. Sa Majesté en fut tres-contente, & le trouva beau. Elle eut mesme la bonté de vouloir bien recevoir un Chien couchant de Mr Li-

grades qui le commande. Le Roy dîna à Monceaux. C'eſt un vieux Chaſteau qui a fait le plaiſir de pluſieurs Rois, & qui appartient à ſa Majeſté. Ce lieu qui eſt fort riant, a une tres-belle veuë, & le Baſtiment en eſt magnifique. Le Roy voulant honorer l'ouvrage de ſes Ayeux, le fait reparer, & bien-toſt on ne verra plus rien en France qui ne porte des marques de ſa magnificence & de ſa bonté. Toutes les Maiſons Royales ayant

ayant pour Capitaine une personne d'une qualité distinguée, Mr le Duc de Gesvres, premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Paris, joüit de la Capitainerie de Monceaux, que possedoit Mr le Duc de Trêmes son Pere. Il vint recevoir Sa Majesté, accompagné du Lieutenant, & de tous les Officiers & Gardes des Chasses qni dépendent de luy, à l'endroit où la Capitainerie commence. Le Roy fut con-

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

duit jusqu'au mesme endroit par Mr le Marquis de Livry, aussi Capitaine des Chasses de Livry. & qui avoit esté recevoir ce Prince jusques à Bondy avec tous ses Officiers.

Le Roy, qui avoit dépeché le soir précedent Mr du Boulay, pour sçavoir l'estat de la santé de Monsieur, en apprit des nouvelles à Monceaux par ce mesme Gentilhomme, qui arriva pendant que Sa Majesté estoit à table,

& luy rapporta que Son Altesse Royale avoit pris du Quinquina, & dormy assez tranquillement depuis quatre heures du matin jusques à dix. Ce Prince monta à cheval à l'issuë de son dîné, avec Madame la Princesse de Conty, & deux des Filles d'honneur de cette Princesse, & alla à la Chasse de l'Oiseau.

Tant que l'on a demeuré dans l'étenduë de la Generalité de Paris, Mr de Menars

qui en a l'Intendance, n'a point quité le Roy afin d'être toûjours en estat de recevoir ses ordres, & luy a rendu un compte exact de toutes les choses qui regardent son Employ. Cela fait voir que Sa Majesté s'applique sans cesse, puis que mesme dans le temps de ses plaisirs, Elle s'entretient plûtost de ce qui se passe dans son Royaume, que de ce qui peut avoir rapport à son divertissement. Ce Prince ayant l'esprit ex-

tremement penetrant, un mot luy fait aprofondir bien des choses, de sorte que ce qu'il aprend lors qu'il semble ne s'informer que par conversation de ce qui se passe, luy donne lieu de remedier à quantité de desordres, & fait que souvent il en previent d'autres. Pendant toute sa marche il a toûjours esté prest à écouter, & à satisfaire par ses réponses, ceux à qui sa bonté a permis de luy parler ; & quelquefois lors qu'il

avoit commencé à joüer, afin que la Cour se divertist, il quittoit le jeu, & travailloit, ou s'occupoit à faire du bien.

Mr l'Evesque de Meaux s'est trouvé par tout où le Roy a passé dans son Diocese, & sçachant que le principal soin de ce Prince estoit que toute sa Suite entendist la Messe, & particulierement les Dimanches, ce Prelat envoya plusieurs Religieux à Claye, & en envoya aussi dans les

quartiers des Gardes du Corps, & dans ceux des Mousquetaires, des Gendarmes, & des Chevaux-Legers. La Cour ne manquoit pas d'Ecclesiastiques pour la Maison du Roy; & Mr l'Evesque d'Orleans avoit soin de regler les temps ausquels chacun d'eux devoit celebrer la Messe.

Toute la Cour arriva de bonne heure à la Ferté sur Joüare. C'est un lieu situé dans une gorge enchantée, au fond d'une plaine. La Ri-

viere de Marne contribuë beaucoup à la beauté du païsage, & à la fertilité du Terroir. Le petit Morin vient la grossir auprés & au dessus de l'Abbaye, & y forme mille Prairies abondantes en pâturages. Ce Bourg est dans la Brie Champenoise, entre Chasteau-Thierry & Meaux. Les Pretendus Reformez le prirent vers l'an 1562. pendant les Guerres Civiles du dernier Siecle. La Chasse y fut tres-divertissante. Le Roy y

vola des Corneilles. Mr de Terrameni, Capitaine du Vol des Oiseaux du Cabinet du Roy, a eu beaucoup d'honneur dans ce Voyage. Les Equipages y ont fort paru, & il s'est attiré beaucoup de loüanges pour tout ce qui regarde sa Charge.

On admira à Joüare un Pont qui joint le Chasteau au Fauxbourg. Ce Pont a cousté beaucoup. Il est fait de bois sans appuy, tout suspendu, & soutenu seulement

par l'épaisseur des pieces qui le composent, Il est de soixante & quatre pieds de long, & depuis qu'il est construit, il n'a rien perdu ny de sa beauté, ny de sa force. On coucha dans le Chtsteau, qui appartient à Mr le Comte de Roye. Il est situé dans une petite Isle fort agreable. Monseigneur prit place dans le Carosse du Roy. Une des Dames luy ceda la sienne, & se mit dans le second Carosse, ce que quelques-unes

ont fait alternativement. Monſeigneur n'y eſtoit que pendant une partie du jour, parce que la Chaſſe, dont on trouve l'exercice utile à ſa ſanté, l'occupoit ſouvent. Madame la Princeſſe d'Harcour eut ce jour-là un accés de Fiévre qui l'obligea de partir plus tard. Il fut ſuivy d'un ſecond accés de Fiévre double-tierce. Elle prit du Quinquina, & la Fiévre ne luy revint pas. Toute la Cour en marqua beaucoup de joye.

On dîna le 12. à l'Isle, éloignée de quelques Villages qui sont aux environs, & qui appartiennent aux Celestins. On alla souper à Monmirel, qui appartient à Mr de Louvois. Toutes les Dames, & plusieurs Seigneurs de la Cour eurent l'honneur de souper ce soir-là avec le Roy. La Table estoit de seize couverts, On apprit en ce lieu-là la mort de Mademoiselle de Simiane, dont je vous ay déja parlé dans ma

Lettre precedente. On y apporta aussi la nouvelle de la mort subite de Mr l'Evesque d'Amiens, qui surprit d'autant plus, que M de Bretteuïl assura que depuis deux jours il avoit soupé avec ce Prelat. Ces deux morts firent parler de celle d'un des cent Suisses de la Garde de Sa Majesté, qui estoit mort le matin en s'habillant. Il y a une tres-grande quantité de Lievres, & de Perdrix à Monmirel. Le Roy y prit le divertisse-

ment de la Chasse, & alla voler.

On y sejourna le 13. & toute la Cour y demeura avec joye, parce que le vent estoit violent à la campagne, & qu'il y avoit beaucoup de poussiere. On se promena dans les Jardins, & le Roy au retour de la Chasse prit le divertissement de la promenade avec les Dames sur les Terrasses, qu'il trouva fort belles. Monmirel est dans un territoire tres-fertile.

Mr de Louvois qui ne s'applique pas moins à tout ce qui peut faire fleurir les beaux Arts dans le Royaume, qu'à ce qui est de la Guerre, va faire establir une Verrerie à Montmirel, & la Cour en vit tous les apprets.

Le Roy y tint deux fois Conseil avec Mr de Croissy; c'est ce que Sa Majesté a fait chaque soir, aprés estre arrivée dans tous les lieux où Elle a esté coucher. Elle prit aussi à Montmirel le divertis-

ſement du vol du Milan. Le ſejour que l'on y fit, & qui n'avoit pas eſté marqué dans la route, fut cauſe que l'on retrancha celuy qu'on devoit faire à Châlons, afin que le Roy qui ne manque jamais à executer les deſſeins qu'il prend, puſt ſe rendre à Luxembourg le jour qu'il y eſtoit attendu.

Toute la Cour partit de Montmirel le 14. & alla dîner à Fromentieres. A cinq heures on avoit paſſé le defilé

d'Etoges. Sa Majesté prit congé des Dames, & monta à cheval pour aller chasser dans les belles plaines de Champagne. On alla coucher à Vertus. Ce lieu a esté autrefois considerable, & étoit l'apanage des Cadets des Comtes qui portoient le nom de la Province. Du temps de Sigebert Roy de Mets, qui vivoit en 570. il y avoit un Duc de Champagne nommé Loup, qui témoigna beaucoup de fidelité, à conserver

les Etats du jeune Roy Childebert, contre ceux qui les vouloient envahir. Il y eut ensuite plusieurs Ducs de Champagne, mais ce titre de Duc qui n'estoit pas alors une dignité perpetuelle, ne faisoit que marquer une sorte de gouvernement. Le premier Comte hereditaire de Champagne, fut Robert de Vermandois, Fils d'Herbert II. & d'Hildebrante, qui se rendit maistre de la Ville de Troye en 953. Je ne vous dis

rien de ſes Succeſſeurs. Ils continuerent la poſterité juſqu'à Thibaud IV. ſurnommé le Poſthume ou le Faiſeur de Chanſons qui ſucceda à ſon Oncle maternel, Sanche le Fort, au Royaume de Navarre. Il mourut à Troye en 1254. eſtant de retour du Voyage d'Outremer. Thibaut V. ſon Fils qui avoit épouſé Iſabelle, Fille du Roy Saint Loüis, eſtant mort ſans Enfans aprés avoir fait le meſme Voyage, laiſſa ſes Eſtats à Henry III.

ſon Frere. Ce dernier n'avoit qu'une Fille nommée Jeanne, qui en 1284. épouſa Philippes le Bel, pendant la vie de Philippes le Hardy ſon Pere, & depuis ce temps, la Champagne a eſté inſeparablement unie à la Couronne de France. Les Comtes de Champagne faiſoient tenir les Etats de leur Pays par ſept Comtes leurs Vaſſaux, qu'ils appelloient Pairs de Champagne. C'eſtoient les Comtes de Joigny, de Retel, de Brien-

ne, de Roucy, de Braine, de Grand-Pré, & de Bar-sur-Seine.

Il y a trois Eglises à Vertus avec deux Abbayes hors les portes. Les Guerres y ont laissé des marques de leur fureur, qui ne peuvent estre effacées que par le regne de LOÜIS LE GRAND. Le Roy y fut logé fort étroitement, & comme c'estoit sur la ruë, il fut exposé au bruit du passage des équipages de la Cour. Ce Prince auroit pû estre moins

mal ; mais ne pouvant renon-
cer à ſes manieres honneſtes,
qu'il conſerve meſme aux dé-
pens de ſon repos, il aima
mieux que celuy des Prin-
ceſſes ne fuſt point troublé,
& voulut qu'elles fuſſent lo-
gées plus commodement que
luy.

Le 15. toute la Cour diſna
à Bierge, & alla coucher à
Châlons. Cette Ville eſt en
Champagne, & ſon Eveſché
eſt Suffragant de l'Archeveſ-
ché de Rheims. Elle eſt an-

cienne, & dés le temps de Julien l'Apostat, elle tenoit rang entre les premieres Villes de la Gaule Belgique. Il y a de belles ruës avec des maisons assez bien basties. La Place où l'on voit la Maison de Ville, & celle où est l'Eglise Collegiale de Nostre-Dame, sont les plus considerables. La Cathedrale de Saint Estienne est dans une Isle que forme la Riviere de Marne, dont une partie entre dans la Ville, & y sert beaucoup pour

la commodité des Habitans. Elle a de ce costé-là d'assez bonnes Fortificarions que le Roy François I. y a fait faire, & elle est entourée de murailles avec des Fossez presque toûjours remplis d'eau. Il y a encore douze Paroisses, entre lesquelles plusieurs sont Collegiales Les avenuës de Châlons sont tres-agreables, & il y a autour de la Ville plusieurs lieux de promenade, entre lesquels celuy du Jare est fort renommé. La Riviere

de

de Marne qu'on passe sur divers Ponts, la rend une Ville de negoce. Elle a eu des Comtes qui ont cedé leur droit aux Evesques. C'est par là qu'ils sont Comtes Pairs de France.

Le Roy entra à cheval à Châlons, & fut receu par le Maire & les Echevins. On ne luy fit aucune harangue, parce qu'il avoit fait donner ordre dans tous les lieux par où il devoit passer, qu'on ne le haranguast point; mais il

eut la bonté de vouloir bien recevoir les Presens de Ville. Le Chapitre de la Cathedrale eut aussi l'honneur de le saluër, ayant à sa teste M. l'Evêque de Châlons. Les Chanoines se recrierent ensuite sur la douceur, & sur l'affabilité de ce Monarque, dont ils ne cessent point de parler. Madame la Duchesse de Noailles la Doüairiere, qui a esté Dame d'Atour de la feuë Reyne Mere du Roy, & dont la vertu exemplaire a toûjours esté

applaudie, car il en eſt de fauſſes qui n'impoſent pas à tout le monde, eut le meſme honneur. Sa Majeſté luy fit d'autant plus d'honneſtetez, qu'il y a long-temps que ſon merite luy eſt particuliere-ment connu. Le Roy ſe retira enſuite pour tenir Conſeil. Mr le Duc de Noailles, & M l'Eveſque de Châlons ſon Frere, firent ſervir pluſieurs Tables magnifiques, pour toutes les perſonnes de la Cour qui voulurent y man-

ger. Le Jare leur servit de promenade pendant quelques heures. Je ne m'étens point icy sur la beauté de ce lieu, parce que j'en ay fait une description dans le Volume que j'ay donné, qui ne contient que ce qui s'est passé au Mariage de Monseigneur le Dauphin. Il y eut au Jare une prodigieuse quantité de personnes de toutes conditions, que l'impatient desir de voir le Roy avoit fait venir de toute la Champagne. Les

principaux Officiers de la Ville de Troyes se rendirent à Châlons, & firent vingt lieuës pour avoir l'honneur de salüer ce Monarque. Les Dames de la Province eurent beaucoup de chagrin de l'ordre qui fut donné, de n'en laisser entrer aucune au souper, qui n'eust esté nommée par Sa Majesté. Celles qui crurent n'estre pas assez connuës pour pouvoir estre du nombre, ne se presenterent point, dans la crainte d'estre

refusées, ce qu'on ne trouva pas ordinaire, & qui fut fort remarqué. Le Roy eut la bonté de permettre qu'on les laissast toutes entrer le lendemain dans le Chœur de l'Eglise, où elles eurent le temps de considerer Sa Majesté & toute la Cour pendant que l'on dit la Messe. La Musique de cette Cathedrale chanta un Motet, dont il parut que l'on fut assez content. Mr l'Evesque Comte de Châlons, & Mr le Duc de Noailles ac-

compagnerent toûjours le Roy tant qu'il demeura dans cette Ville. On auroit bien voulu ſejourner dans un lieu auſſi-beau & auſſi ſpacieux que celuy là, où les logemens eſtoient fort commodes; mais les meſures eſtant priſes pour ſe rendre à Luxembourg au jour marqué, on partit le 16. à dix heures préciſes du matin, pour aller coucher à Sainte-Menehout. Mr de Châlons accompagna le Roy juſques aux confins de ſon Eveſché,

& Mr l'Evesque de Verdun le reçût à l'entrée du sien.

La journée de Chalons à Sainte-Menehout se trouva fort longue pour les Equipages. On dîna à Bellay, qui n'est qu'une Ferme sans aucune autre maison au milieu de la campagne, & on rendit le lieu agreable pour y recevoir le Roy. Sa Majesté y chassa pendant une partie de l'apresdînée, & alla coucher à Sainte-Menehout. Cette Place qui avoit esté prise sur

nous pendant les temps difficiles, fut reprise en 1653. par Mr le Maréchal du Plessis-Pralin; & ce Siege que le Roy voulut presser en personne, obligea Sa Majesté d'aller en Champagne en ce temps-là. Le Roy ne trouvant pas la Cour assez commodement logée dans Sainte-Menehout, resolut de n'y passer pas la Feste du S. Sacrement à son retour, & nomma Chalons pour y faire la ceremonie de cette Feste.

Cela obligea de retrancher un des jours du ſejour de Luxembourg. Le Roy continua de donner par là des marques de ſa bonté à toute la Cour, & Mr l'Eveſque de Châlons montra tant de joye de ce qu'il auroit l'honneur de recevoir encore ce Monarque, que pluſieurs luy en firent compliment.

Le 17. le Roy entendit la Meſſe aux Capucins, & fit de grandes liberalitez à leur Convent. On alla enſuite dî-

ner à Vricourt, prés de Clermont en Argonne. Les chemins se trouverent fort rudes, dans des bois, dans des montagnes, & dans des valées d'un terroir remply de pierres. On arriva d'assez bonne heure à Verdun, où l'on fut si bien logé, que ce fut avec plaisir que l'on y passa la Feste de la Pentecoste. Verdun est une Ville forte sur la Meuse, & il en est peu de mieux situées dans la Lorraine. L'Evesché est

Suffragant de l'Archevesché de Reims. Cette Eglise a eu d'illustres Prelats. Ils se disent Comtes de Verdun, & Princes du Saint Empire. La Riviere de Meuse rend cette Ville agreable par diverses Isles qu'elle y forme. Le Roy Henry II. la prit en 1552. Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale de Nostre-Dame est fort considerable. M l'Evesque de Verdun receut le Roy dans son Palais Episcopal. Il est tres-beau, & l'on

y voit jusques à dix pieces de plein-pied. L'air y est admirable. Ce Palais est élevé sur un Roc d'où toute la basse-Ville se decouvre. Des Prairies arrosées par la Meuse, & des vallons assez éloignez, & tres-fertiles en tout ce qui est necessaire pour la vie, en rendent l'aspect des plus riants. Les ameublemens de ce Palais sont fort somptueux, & servent beaucoup à faire voir la magnificence de Mr de Bethune, qui joüit

en ſa retraite de quarante mille livres de rente, que luy rapporte ſon ſeul Eveſché. Les Anis qu'on appelle de Verdun, autrement Dragées de toutes manieres, ſe trouvant meilleurs en cette Ville-là qu'en aucune autre du monde, elle ne ſuit point l'exemple des autres Villes dans les Preſens qu'elle fait aux Souverains, & au lieu d'offrir du Vin, elle donne de ſes Anis. Ainſi elle en fit preſent de cent boëtes au

Roy. M l'Evesque de Verdun est Fils d'Hippolite de Bethune, Comte de Selles, Marquis de Chabris, dit le Comte de Bethune, mort en 1665. aprës avoir esté honoré du Collier des Ordres du Roy en 1661. & fait Chevalier d'honneur de la Reyne Marie-Therese d'Austriche. Il avoit épousé en 1629. Anne-Marie de Beauvilliers, Sœur de M le Duc de S. Aignan, qui tant que la feuë Reyne a vescu, a eu l'honneur de

la ſervir en qualité de Dame d'Atour. Ce Prelat avoit avec luy Madame de Rouville ſa Sœur, Veuve de Mr le Marquis de Rouville, Gouverneur d'Ardres. Elle eut l'honneur de manger avec le Roy dans les trois Repas que Sa Majeſté fit à Verdun.

Le jour de la Pentecoſte, preſque toute la Cour fit ſes devotions, à l'exemple du Roy. C'eſt une choſe aſſez extraordinaire pendant le cours d'une marche; mais que ne voit-

on point de nouveau ſous le Regne de Loüis XIV. ſur tout pour les choſes qui regardent la Religion & la pieté! Monſeigneur le Dauphin ſe rendit dans l'Egliſe Cathedrale dés ſept heures du matin; & aprés avoir entendu la Meſſe de M. l'Abbé Fleury, Aumônier du Roy, ce Prince communia par les mains de cet Abbé.

Sur les dix heures, le Roy paſſa à travers ſes Mouſquetaires rangez en haye des

deux costez de la court de l'Evesché, & au milieu des cent Suisses de sa Garde, postez dans la mesme Eglise. Sa Majesté estoit environnée de ses Gardes du Corps & de toute sa Cour. Elle se rendit dans le Chœur, où Elle fut suivie de Mr l'Evesque de Verdun, & de tous les Chanoines de cette Cathedrale. Le Roy estoit en Habit de ceremonie, c'est à dire, en Manteau, revestu de son Collier de l'Ordre. Il entendit

la Messe de Mr l'Evesque d'Orleans, son premier Aumônier, dont il receut la Communion. La seconde Messe que Sa Majesté entendit, fut dite par l'un de ses Chapelains. Au sortir de l'Eglise, Sa Majesté toucha prés de cent Malades, dont Mr le Duc de Noailles avoit fait amener une partie de Chalons. Ils estoient rangez sous les arbres de la premiere court de l'Evesché. Ce Prince quitta ensuite son Habit de

ceremonie, & revint avec Monſeigneur le Dauphin, & toute la Cour, entendre la grand' Meſſe, qui fut pontificalemenr celebrée par Mr l'Eveſque de Verdun, & chantée par la Muſique de la Cathedrale. Cette Muſique plut aſſez à toute la Cour, & on trouva la voix d'un des Enfans de Chœur tres-agreable. Pluſieurs meſme la jugerent digne de la Chapelle du Roy. Il y a quatre de ces Enfans de Chœur qui joüent

du Violon, qui ſont, une Taille, une Haute-contre, & deux Baſſes.

Le Roy eut la bonté de toucher encore ſoixante & dix Malades en ſortant de la grand' Meſſe. C'eſtoit beaucoup aprés en avoir entendu trois, & touché d'autres Malades. Sa Majeſté vint l'apréſdînée entendre Veſpres dans la meſme Egliſe, & Mr de Verdun officia encore en Habits pontificaux. Le Roy étoit dans les hautes Chaiſes à

droite. & aprés luy, Monſeigneur, Madame la Ducheſſe, & Madame la Princeſſe de Conty. Aprés ces Princeſſes eſtoient Monſieur le Prince, Monſieur le Duc, Monſieur le Duc du Maine, & Monſieur le Comte de Toulouſe. Les Dames occuperent le reſte des places. Jamais les peuples de Verdun n'avoient vû ny tant de magnificence, ny une ſi auguſte Aſſemblée; & l'on peut meſme dire qu'ils n'avoient jamais vû dans leur

Eglise de si grands ny de si édifians exemples de pieté.

Le Roy s'enferma aprés Vespres avec le Pere de la Chaise pour travailler à remplir les Benefices qui vacquoient depuis le jour de Pasques, qu'il avoit fait une nomination. On fut quelque temps sans sçavoir cette derniere, parce que le Pere de la Chaise n'en dit rien aprés qu'il fut sorty du Conseil. Enfin on apprit que Mr l'Abbé de Saint Georges, Comte

de Saint Jean de Lion, nommé depuis quelque temps à l'Evesché de Clermont, avoit esté fait Archevesque de Tours, & que l'Evesché de Clermont avoit esté donné à Mr l'Abbé de Champigny Sarron, Chanoine de l'Eglise de Paris. Je vous parlay amplement de Mr l'Abbé de S. Georges, lors que le Roy le pourveut de l'Evesché de Clermont. Mr l'Abbé de Champigny qui vient d'y estre nommé, est Fils de François

çois Bochart de Champigny, Seigneur de Saron, qui aprés avoir esté Maistre des Requestes, Conseiller d'Etat, & Intendant pendant trente années, tant dans la Generalité de Lyon qu'en Provence & en Dauphiné, se noya malheureusement en 1665. C'étoit un homme d'un rare merite, dont le nom se trouve souvent dans les Ecrits des Grands hommes de ce Siecle. Il avoit épousé Madeleine Luillier, Sœur de Madame la

Chanceliere d'Aligre, & estoit Fils de Jean Bochart, Seigneur de Champigny, Noroy & Saron, Controlleur General, Sur Intendant des Finances, & premier President au Parlement de Paris, mort en 1630. Cet illustre Magistrat descendoit de Jean Bochart Seigneur de Noroy, Conseiller au Parlement, qui fut éleu les Chambres assemblées, pour remplir la Charge de premier President en 1447. Celuy-cy eut pour Fils Jean

Bochart II. du Nom, auquel Jean Simon, Evesque de Paris, donna sa Terre de Champigny en luy faisant épouser sa Niece.

On sceut aussi que l'Evesché d'Amiens avoit esté donné à Mr l'Abbé Feydeau de Brou, l'un des Aumôniers du Roy, & que Mr l'Abbé d'Hantecour, Aumosnier de la feuë Reyne, avoit eu l'Abbaye de Longuay, Ordre de Premontré, Diocese de Reims, vacante par le deceds de Mr

l'Abbé du Four. Mr l'Abbé d'Hantecourt est Frere du Pere d'Hantecourt, Religieux de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Université. Cet Abbé estant de quartier lorsque la Reyne mourut, eut le triste honneur de remplir plusieurs fonctions qui regardoient sa Charge. Il a esté employé depuis la mort de cette Princesse aux conversions des Protestans dans plusieurs Villes de France. L'Abbaye de Balerme

fut donnée le mesme jour au Frere de M. de la Chetardie, Commandant de Brisac, & l'Abbaye de Noyers au Fils de M. Pinçon, Avocat au Parlement, qui entend parfaitement les matieres Beneficiales & Ecclesiastiques, & qui a écrit là-dessus touchant les droits de Sa Majesté. Il y eut aussi ce jour-là plusieurs Benefices de moindre consideration donnez à des Officiers d'Armée & de la Maison du Roy, pour leurs enfans ou

pour leurs parens ; mais le Roy ne les accorda qu'aprés que le Pere de la Chaiſe l'eut aſſeuré que leurs vies & mœurs luy eſtoient connuës.

Les choſes qui ne demandent pas de ſecret eſtant bien-toſt répanduës, on ne fut pas long-temps ſans apprendre les noms de ceux à qui les Benefices avoient eſté diſtribuez, & toute la Cour fit paroiſtre tant de joye de la nomination de Mr l'Abbé de Brou à l'Eveſché d'Amiens,

qu'il m'eſt impoſſible de vous la bien exprimer.

Je ne ſçaurois m'empeſcher de vous marquer icy qu'un homme qui poſſede une des premieres Charges de la Cour, ayant prié le Roy de luy donner un Benefice pour un de ſes Fils qui eſt tres-jeune, Sa Majeſté luy demanda quel âge il avoit, & l'ayant ſceu, Elle luy dit; *qu'Elle eſtoit bien fâchée qu'il euſt encore tant de temps à attendre.* Celuy qui demandoit

cette grace voulut donner des raiſons, & rapporta meſme quelques endroits de l'Ecriture; mais le Roy fit connoiſtre qu'il la ſçavoit beaucoup mieux que luy, & dit *qu'il ne donneroit jamais de Benefices qu'à des perſonnes capables de ſçavoir à quoy elles s'engageoient, en prenant le party d'entrer dans l'Egliſe.* Ce Prince ajoûta *qu'on croyoit peut-eſtre qu'on emportoit quelquefois des Benefices par faveur, mais que ſi ceux qui avoient cette pensée, pouvoient eſtre té-*

moins de ce qui se passe dans le Conseil, lors qu'il s'agit de la distribution des Benefices, ils verroient par toutes les précautions qu'on prend pour ne les donner qu'à des personnes dignes de les posseder, la peine où il se trouve souvent avant que d'oser fixer son choix. Sa Majesté fit enfin connoistre, que ny faveur, ny brigue, ny recommandation, ny naissance, ny services, ne pouvoient rien obtenir, à moins qu'Elle ne fust persuadée que ceux qu'il

luy plaiſoit d'en gratifier, n'euſſent toutes les qualitez neceſſaires pour en remplir les devoirs. Ce n'eſt pas à dire pour cela que tous ceux qui en poſſedent, s'en acquittent dignement. La poſſeſſion du bien, & le peu d'occupation corrompent ſouvent les mœurs. On s'aveugle quelquefois dans le temps où l'on devroit avoir le plus de ſageſſe, & on ne conſerve pas toûjours les bonnes inclinations qu'on a fait paroiſtre

dans ſes premieres années. Le Roy peut donner un Benefice à l'homme du monde qui le merite le mieux dans le temps qu'il l'en pourvoit, & qui dans la ſuite en deviendra tres-indigne.

Je pourrois ajoûter icy beaucoup de choſes ſur ce que le Roy voulut bien dire en public touchant la nomination des Benefices; mais ayant accoûtumé de vous rapporter les faits ſans aucun raiſonnement, je vous laiſſe faire là-

dessus toutes les reflexions que le Roy merite qu'on fasse à sa gloire.

Ce Prince aprés avoir employé la plus grande partie du jour de la Pentecoste à des actions de devotion & de pieté, & tenu un long Conseil pour la distribution des Benefices qui vaquoient alors, ne crut pas avoir encore assez fait; il alla faire le tour de la Place pour en visiter les Fortifications, & vit un Bataillon du Regi-

ment Soissonnois, qui estoit en bataille sur le Glacis. Ce Bataillon luy parut fort leste, & il fut tres-content. Il estoit commandé par Mr le Duc de Valentinois, Fils de Mr le Prince de Monaco. Sa Majesté vit aussi le Regiment des Vaisseaux dans la Citadelle, commandé par Mr le Marquis de Gandelus, Fils de Mr le Duc de Gefvres, qui en est Colonel, & elle en fut fort satisfaite. Mr le Marquis de Vaubecour, Gouverneur

de Châlons, & Lieutenant de Roy du Verdunois, & du Pays Messin, accompagna toûjours le Roy, & tint à Verdun, tant que Sa Majesté y demeura, deux Tables fort magnifiques, ainsi qu'il avoit fait à Châlons, pour toutes les personnes de la Cour qui voulurent y aller manger. Le Roy fut fort content de ce Marquis, & luy donna mesme des marques de la satisfaction qu'il avoit de sa conduite. En arrivant à Verdun, on a-

voit appris la mort de Mad-
moiſelle de Jarnac, Fille
d'honneur de Madame la
Dauphine, dont je vous ay dé-
ja parlé. Elle fut fort regretée
à cauſe de ſon humeur douce,
& complaiſante.

Quoy que la Ville de Ver-
dun ſoit couverte par Long-
vvy, Luxembourg, Sar-Loüis,
Strasbourg & autres, on ne
laiſſe pas de travailler tous
les jours aux fortifications de
cette Place. Le Roy ordonna
qu'on y preparaſt les Ecluſes,

afin qu'il puſt voir à ſon retour l'eſpace du terrain qu'elles pourroient occuper.

Lors que Sa Majeſté viſita la Citadelle qui eſt de cinq Baſtions fort reguliers, on luy fit remarquer le Baſtion nommé le Marillac, qui donna lieu au Procés qui fut fait au Mareſchal de ce meſme nom, pour le crime de Peculat, dont il avoit eſté accuſé. L'hiſtoire rapporte que le Miniſtre qui nomma les Commiſſaires qui le condam-

nerent, leur dit aprés avoir appris sa condamnation, *qu'il falloit que les Juges eussent des lumieres que le reste des hommes n'avoit pas, & que plus il avoit fait de reflexion sur l'affaire du Maréchal de Marillac, & sur toutes les choses dont on l'accusoit, moins il l'avoit jugé digne de mort; mais qu'enfin il falloit croire qu'il estoit coupable, puis qu'ils l'avoient condamné.* Il n'eut dans la suite que de la froideur & de l'indifference pour eux.

Le 19. on ne fit que quatre lieuës & l'on alla dîner, & coucher à Estain ; la journée auroit esté trop longue si on avoit esté jusques à Longvvy. Mr Mathieu de Castelus qui y commande, vint à Estain saluer le Roy, & recevoir les ordres de Sa Majesté. Estain est un gros Bourg muré, du Diocese de Verdun. C'est le dernier de sa Jurisdiction du costé de Luxembourg. Quoy que ce Diocese soit fort petit & borné de

toutes parts, ſon peu d'étenduë ne diminuë pas neanmoins ſon revenu. Mr de Verdun accompagna le Roy juſques à Eſtain. La Cour eut un tres-beau temps pour traverſer des ruiſſeaux, & des Plaines graſſes, & fertiles. Les pluyes l'auroient fort incommodée, mais le Roy qui fait les beaux jours de tous ceux qu'il regarde favorablement, devoit eſtre aſſez heureux pour n'en pas manquer luy-meſme. Sa Majeſté prit l'a-

presdinée le divertissement de la Chasse. Estain est un Païs de Bois accompagné de belles Plaines, & de Vallons bien cultivez; les Maisons y sont grandes, & logeables, presque toutes basties à l'Allemande, & il n'y en a pas une qui n'ait quatre Chambres hautes où l'on peut loger. Le Roy, Monseigneur, & les Princesses eurent leurs Appartemens dans la plus grande, & chaque Corps d'Officiers logea dans d'autres. Le lieu

paroist avoir esté autrefois considerable; les Guerres l'ont ruiné, parce qu'il n'estoit pas assez fort pour se deffendre des courses. La Paroisse est un assez beau Vaisseau, sur tout dans l'étenduë du Chœur, qui est tres-beau & fort élevé. Cette Paroisse a esté bastie par les soins de Guillaume de Huyen, lequel ayant esté instruit à Verdun, passa en Italie, où la beauté de son genie luy acquit la bien-veillance de la Cour de Rome. Il fut

d'abord Chanoine de Verdun, & par degrez elevé à la pourpre, ayant esté fait Cardinal au titre de Sainte Sabine. Il employa ses biens à l'embellissement de sa Patrie; mais la mort qui le surprit dans l'execution de ses desseins, en rompit le cours. Les Entrepreneurs volerent l'argent, & laisserent l'Eglise imparfaite. Il avoit resolu de fonder douze Prebandes, un College, & un Hôpital; mais on ne voit qu'un Chœur de-

ſicatement conſtruit, & la Barete de ce Cardinal ſuſpenduë à la voûte, pour monument de ſa pieté, & de ſa dignité. Il vivoit en 1406. Un Curé, & un Vicaire ont ſoin de cette Egliſe, & du Peuple. Les Capucins ont en ce lieu une Maiſon habitée par huit ou neuf Religieux. Ils ont quelque peine à ſubſiſter; mais ils en auroient encore davantage s'ils n'eſtoient prés de Verdun, où on leur fait de grandes charitez. Ces bons

Peres se sont establis en ce lieu pour aider le Curé, à cause qu'il n'a qu'un seul Vicaire avec luy.

Le lendemain 20. la Cour partit d'Estain, & alla dîner à Pierre-Pont qui n'en est éloigné que de trois lieuës. La pluspart des Officiers mangerent sur une verdure, arrosée d'un ruisseau fort agreable. On traversa ensuite plusieurs petits torrens; on parcourut des Valées: on monta des hauteurs, & on gagna en-

fin

ſin la cime d'une Montagne où le nouveau Longvvy, entierement conſtruit par le Roy, pour faciliter la priſe de Luxembourg. Le Vallon eſt arroſé d'une tres-belle eau vive, qui roule toûjours, & qui rend la Plaine fort fertile; la veuë ſe promene agreablement ſans eſtre bornée que des deux coſtez par deux Montagnes, mais elles n'offrent rien qui ne doive plaire. L'une eſt remplie d'arbres; l'autre eſt occupée par la

vieille, & par la nouvelle Ville. On découvre dans le milieu de la Prairie deux maisons de Religieux, l'une de Recolets, & l'autre de Carmes, qui y sont établis, & qui ont soin des anciens Habitans de ce Pays-là. Ils ne sont logez que dans des hutes sur la Colline, & ils avoient au dessus un Château antique qui les mettoit à couvert des Coureurs; mais presentement il est ruiné, & l'on n'y trouve que des ca-

banes & des maſures. Long-vvy eſt ſitué ſur une hauteur bordée d'un precipice à l'Eſt, & au Sud, s'eſtendant vers le Nord, & l'Oueſt, dans une Plaine fort fertile. La Place n'eſt commandée d'aucun endroit. On y voit une grande ruë, à l'extremité de laquelle ſont deux portes accompagnées d'un double foſſé, & défenduës de bons Baſtions. Dans cette ruë principale, ſont les maiſons des Bourgeois qui ſont environ

deux à trois cens feux. La Place d'Armes eſt au milieu. On y voit un beau puits, & à gauche une Egliſe une fois auſſi grande que les Recolets de Verſailles, mais il y a moins de Chapelles. Cette Egliſe eſt accompagnée d'une Tour, de la hauteur de celle de Saint Jacques du Haut-pas à Paris, qui ſert de Beffroy, & de laquelle on découvre juſques à ſix lieuës dans le Pays. La Maiſon du Gouverneur eſt à droite, &

fait face à l'Eglise. Le reste des Maisons est basty par simetrie. Le long des Ramparts, sont des Cazernes pour les Troupes, & l'on voit d'espace en espace des Magazins de differentes grandeurs. Tous ces Magasins sont soigneusement gardez. Le Roy logea dans la Maison du Gouverneur. Mr le Marquis de Boufflers, qui a le Gouvernement de Luxembourg, vint au devant de Sa Majesté à Longvvy. Il estoit accompagné de quel-

ques-uns de ſes Gardes qui ne parurent point avec leurs Carabines. Le Regiment d'Angoumois commandé par Mr de Thouy, eſtoit dans la Place. Le Roy en fit la Reveuë, & il le trouva tres-bon, tous les hommes eſtant bien-faits, & au deſſus de trente ans. Ce Regiment eut l'honneur de garder le Roy. Il faut remarquer que ce Prince ne fut pas plûtoſt arrivé, qu'il donna des marques de ſon activité ordinaire. Pendant que cha-

cun alla, ou se reposer, ou se divertir dans ses Appartemens, où il avoit donné ordre qu'il y eust toûjours toutes sortes de Jeux preparez, ce Prince courut, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi pour mieux marquer son ardeur, il courut, dis-je, où la passion digne d'un grand Capitaine, & le devoir d'un grand Roy l'appelloient, & se donna tout entier le reste de la journée à voir des Troupes, & des Fortifications. Il y a dans Long-

vvy quatre cens cinquante Cadets. Sa Majesté leur vit faire l'exercice, & dit hautement, *qu'il n'y avoit point de Troupes qui s'en acquitassent mieux.* Elle resolut mesme d'en prendre soixante ou quatre-vingt, pour en faire des Sous-Lieutenans dans tous les Corps, excepté dans son Regiment, où l'on ne reçoit point d'Officier qui n'ait esté Mousquetaire. Toutes les places qui y vacquent estant reservées à la Noblesse qui

ſort de ce Corps, ils ſe perfe-
ctionnent encore dans ce Re-
giment en ce qui regarde le
métier de la Guerre, avant
que d'eſtre élevez à de plus
hauts Emplois. L'exercice
que firent les Cadets, fut à la
voix & au commandement
de leur Capitaine, enſuite au
coup de Tambour, & aprés
dans le ſilence, par une ha-
bitude qui eſt en tous égale-
ment naturelle; ce qui ſe fait
avec tant de juſteſſe, qu'il
ſemble que ce ſoit un ſeul

homme qui remuë également toutes les parties de ſon corps. Ceux qui prirent ce divertiſſement avec le Roy, eurent un tres-grand plaiſir de voir un mouvement uniforme dans quatre cens cinquante perſonnes de differentes grandeurs.

Le Roy viſita à cheval les dehors de la Place, & fit à pied le tour des Remparts. Ce Prince marqua luy-même ce qui en pouvoit encore embellir les Travaux, & ce

qu'ils avoient de plus beau & de plus ſeur. Cela fait voir la parfaite intelligence qu'il a de l'Art de la Guerre.

Il ne faut que voir Longvvy pour concevoir une haute idée de la puiſſance du Roy, & l'on ne pourra qu'à peine ſe perſuader qu'il ait entierement fait bâtir une Ville, élevée ſur une cime inacceſſible, & dont les remparts ſont d'une prodigieuſe hauteur. Il eſt impoſſible de s'imaginer la dépenſe qu'on

a faite à couper le Roc, à rendre le terrain uny, & à bâtir tant de beaux logemens. Cette Place est de figure éxagone, ayant un Bastion coupé du costé des précipices seulement. Il est soûtenu par deux Demy-lunes, & deux Ravelins. On a mis trois Cavaliers aux endroits foibles, qui découvrent fort loin, & qui seront montez de vingt pieces de Canon. Toutes les Fortifications de cette Place sont d'une tres-grande regu-

larité ; & ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que le Roy en ait fait entierement conſtruire un grand nombre d'autres qui ne ſont pas moins fortes, qu'il y faſſe encore travailler tous les jours, & qu'il commence à en faire éleyer de nouvelles. Il n'eſt pas moins étonnant que Sa Majeſté voulant mettre ſes Sujets à couvert des courſes de la Garniſon de Luxembourg, en la mettant au rang de ſes Conqueſtes, Elle ait fait bâtir

Longvvy pour faciliter ses desseins, cette Place ayant servy de Magasin pour toutes les provisions necessaires à un Siege aussi important qu'a esté celuy de Luxembourg.

Comme rien n'altere davantage la santé qu'une forte & continuelle application au travail, M de Croissy, qui par une longue suite d'Emplois & par l'occupation que luy donne celuy qui l'attache entierement aujourd'huy,

s'eſt attiré des douleurs de goute depuis quelques années, en reſſentit de violentes à Longvvy. Cependant elles ne l'empeſcherent point de ſervir le Roy, en quoy il fut parfaitement bien ſecondé par Mr le Marquis de Torcy ſon Fils, qui dans un âge fort peu avancé, a déja veu toutes les Cours de l'Europe, en a étudié les manieres, & n'ignore rien de ce qui regarde la Charge dont Sa Majeſté luy a accordé la ſurvivance.

La Maiſon du Roy eſtant ſi grande, qu'à peine il ſe paſſe une ſemaine, ſans qu'on apprenne la mort de quelque Officier, on ſceut à Longvvy celle de Mr Villacienne, Gentilhomme ſervant du Roy, & celle de Mr de la Planche, Valet de Chambre de Sa Majeſté, la premiere dépendant de Monſieur le Prince, comme Grand Maiſtre de la Maiſon du Roy, & l'autre de Sa Majeſté, parce que le défunt n'eſtant poin-

marié, n'avoit point d'enfans à qui ce Prince en eust pû donner la survivance.

Mr de Seignelay, qui avoit fait le Voyage de Dunkerque avec une diligence surprenante, depuis que le Roy estoit party pour Luxembour, joignit Sa Majesté à Longvvy, & luy fit le rapport de l'estat des Fortifications de cette premiere Place. Je vous en ferois icy le détail, si je n'estois obligé de le remettre à un autre temps,

à cauſe de la quantité de choſes curieuſes que j'ay encore à vous apprendre touchant le voyage de Sa Majeſté. Je vous diray cependant que le Risban, les Jettées, les Ecluſes, & le Baſſin pour les Vaiſſeaux, ſont des choſes ſi extraordinaires à Dunkerque, qu'à moins de vous en faire la deſcription, quelques paroles dont je puſſe me ſervir, pour vous marquer la beauté de ces Ouvages, il me ſeroit impoſſible de vous rien faire

concevoir qui en approchast, & vous auriez mesme encore beaucoup de peine à vous les representer tels qu'ils sont, si vous ne les aviez vûs.

Le Roy estant party de Longvvy le 21. entra dans le Luxembourg, & dîna à Cherasse, premier Village de la Province du costé de France. Le Païs par où l'on entra, n'a pas tant de Bois ny de Montagnes que les autres Cantons de cette Province. Ce sont des Plaines grasses & fertiles,

remplies de tres-bons grains. Les Villages y ſont en aſſez grand nombre, mais les maiſons n'en ſont pas entierement rétablies. En approchant de la Ville de Luxembourg, on voit de toutes parts des trous, deſquels on a tiré de la brique, & de la chaux, & d'autres materiaux, pour les nouvelles Fortifications d'un Ouvrage qui va au delà de tout ce que l'on en peut concevoir. L'aſpect de la Ville eſt beau du coſté de Fran-

ce. Le plan paroist égal par tout, & les édifices sont grands & magnifiques. On découvre plusieurs Eglises couvertes d'ardoises, des cazernes, des Magasins, des maisons considerables, Celles des particuliers semblent estre bâties de simetrie; mais lors qu'on est dans la Ville, on est surpris de ce qu'on n'a découvert qu'une partie des Fortifications. Elles sont toutes irregulieres, & continuées suivant l'étẽduë du terrain, dont

la ſituation peut étonner des Aſſiegeans qui oſeroient l'attaquer.

Je devrois vous parler icy de l'origine de cette Place, vous entretenir des Ducs qui en ont porté le nom, & vous en faire comme un abregé d'Hiſtoire; mais j'ay amplement parlé de toutes ces choſes dans le Volume que je vous ay envoyé du ſeul Journal du Siege que le Roy fit, lors qu'il joignit la Ville de Luxembourg à ſes premieres

BIBLIOTHEQUE ROYALE

Doliuar fecit

Conquestes. Ainsi je me contenteray de vous envoyer le revers de la Medaille qui fut faite en ce temps-là, & que j'ay pris soin de faire graver. Le Portrait du Roy se voit sur la face droite. Je ne vous dis rien du revers, vous le pouvez voir.

Ce Prince fut receu à la Porte par le Major de la Place, & traversa la Ville au milieu de six rangs de ceux de la Garnison qui estoient sous les armes, & en haye, jusques

au lieu où Sa Majesté alla descendre. Ils firent trois salves, mais on ne tira le Canon qu'aprés l'arrivée du Roy, parce que cela auroit marqué une Entrée, & qu'il avoit déclaré qu'il ne souhaitoit point qu'on luy en fist. Les Bourgeois vinrent luy offrir leurs hommages. Les ruës étoient toutes tapissées de branches d'arbres, suivant la coûtume du Païs. Pendant le Soupé du Roy, qui dura deux heures, ils allumerent un feu de joye dans

le Pâté qui eſt entre le Paſſen-
dal & le Grompt, vis-à-vis
les feneſtres du Palais du
Gouverneur, prés de la Ri-
viere. Toutes les ruës furent
illuminées, & ces illumina-
tions continuerent pendant
tout le temps que Sa Majeſté
demeura à Luxembourg. La
façade de l'Hoſtel de Ville pa-
rut éclairée par plus de deux
cens Lanternes, remplies de
Deviſes à la gloire de ce Prin-
ce. Les Clochers eſtoient en
feu, & quantité de flambeaux

de cire blanche brûlerent toute la nuit devant la maiſon du Maire. Toutes ces illuminations furent accompagnées de cris de *Vive le Roy*. Sa Majeſté fut gardée par un Bataillon de Champagne, commandé par Mr le Baron de la Coſte. La Ville eſtoit plus remplie d'Etrangers que de gens de la ſuite de la Cour, ſans compter les Gouverneurs, les Lieutenans de Roy, les Officiers des Garniſons d'Alſace, de Lorraine,

& de Flandre, qui avoient eu permiſſion de venir. Mr l'Eveſque, & Mr le premier Preſident du Parlement de Mets, y eſtoient auſſi venus, avec tout ce qu'il y a de plus diſtingué dans la meſme Ville, ſuivy d'un grand peuple, que la curioſité de voir le Roy y avoit attiré. Il y eſtoit paſſé plus de dix mille hommes de Treves, de Cologne, de Mayence. de Juliers, de Hollande, & de la Flandre Eſpagnole; & l'on euſt dit

que toute la Champagne s'y estoit renduë. pour remercier le Roy d'avoir pris cette Place, afin de la delivrer des courses de sa Garnison. Mr de Louvois y estoit arrivé le jour precedent, aprés avoir fait un Voyage de deux cens cinquante lieuës depuis que Sa Majesté estoit partie de Versailles pour aller à Luxembourg. Cette diligence ne paroistroit pas croyable, si ce n'estoit une de ces choses de fait dont on ne sçau-

roit douter. Ce Miniſtre rendit compte au Roy de ſon Voyage pendant que Sa Majeſté demeura à Luxembourg, & je vous en feray le détail, avec celuy de ce qui s'eſt paſſé dans le temps de ce ſejour, mais il faut auparavant vous faire la deſcription de cette Place.

Tous ceux qui l'ont veuë avant le Siege, la regardent avac un étonnement qu'il ſeroit difficile d'exprimer, & ſont fort ſurpris d'avoir à

chercher Luxembourg dans Luxembourg mesme. On ne reconnoist plus cette Place que par quelques Edifices publics, presque tous ruinez dans la Journée des Carcasses, & dans la suite du Siege, & rétablis dans une plus grande perfection, par les soins & par la pieté du Roy. On m'a assuré que la Ville est grande deux fois comme Saint Germain en Laye, & j'ay vû deux Relations qui le marquent. Je ne vous garantis pas

que cette grandeur ſoit juſte. On peut s'abuſer dans les choſes qu'on écrit ſur le rapport de ſa veuë ; cependant on peut concevoir par là une idée approchante de la grandeur d'un lieu dont on ſouhaite avoir connoiſſance.

La Place d'armes de Luxembourg peut contenir environ deux mille hommes rangez en bataille. Les ruës ſont larges, & il y en a douze ou quinze conſiderables. Les

Bâtimens y ſont de deux étages au moins. Ils ſont aſſez étroits, mais preſque tous d'une meſme ſimetrie. La Cour y eſtoit aſſez bien logée. Le Commerce n'y eſt pas grand, mais la Garniſon y fait rouler beaucoup d'argent par ſes dépenſes. On a eſté obligé de prendre des Domaines, & des Jardins à quelques Bourgeois, & à quelques Païſans, mais ils en ont eſté largement indemniſez. L'Hoſtel de Ville eſt petit, &

ſa façade n'eſt pas large. La Paroiſſe eſt étroite, & il n'y a qu'un Doyen, & dix Eccléſiaſtiques ; un plus grand nombre n'eſt pas neceſſaire, puis que les Religieux qui ſont dans le meſme lieu, les déchargent preſque de tous les ſoins qui regardent les Paſteurs. Il y a quarante-cinq Religieux dans le Convent des Recolets, dont la moitié ſont François, & les autres Allemands. Ils vivent des queſtes de la Ville, & de

la Province, & preſchent dans l'une & dans l'autre Langue. Ils ſont commis pour adminiſtrer les Sacremens à la Garniſon. Les Bourgeois qui ſont fort devots, & Flamans en ce point-là, vont ſouvent faire leurs devotions chez ces Peres, qui ſont en tres-grande reputation en cette Ville-là, & fort eſtimez & aimez de tout le Peuple. Ils ne le ſont pas moins de la Garniſon, qui les reſpecte beaucoup. Je pourrois ajoûter

qu'ils s'en attirent la crainte aussi-bien que le respect, puis que ces Peres font toutes les fonctions Curiales en ce qui touche cette Garnison. Le Pere Olivier Javernay; aprés avoir esté Gardien, & s'estre acquis une grande reputation par ses Sermons, a esté éleu Custode de douze Maisons dependantes de celle-là, dont celle de Luxembourg est la principale. Les Jesuites y ont une tres-grande Eglise, fort propre, & fort riche. Elle est

plus grande que celle des Carmes de la Place-Maubert, & a deux aisles, & trois beaux Autels. Ils tiennent le College, & ces Peres sont ordinairement au nombre de vingt-cinq dans cette Maison. Encore qu'ils soient tous François, il y en a quelques-unsqui sçavent fort bien l'Allemand, & qui ont esté élevez en Allemagne. Leu Jardin est beau & spacieux & leur maison toute neuve & bien ordonnée. Ils ont une

Musique Allemande, que la Cour alla entendre le jour de la Trinité. Les Capucins y ont aussi un Convent, dans lequel on ne trouve que des Religieux François, dont le nombre peut égaler celuy des Jesuites. Il y a deux Refuges dans la Ville, & une Eglise, appellée le Saint Esprit, dans un Bastion. Celle des Dominicains, qui a esté fort endommagée par le Canon, n'est pas encore retablie. Ils donnerent leur

Tour pendant le Siege, pour placer une Batterie qui incommoda fort nostre Camp. On fut obligé de s'en défendre, & cela pensa causer la ruine entiere de leur Eglise. J'oubliois à vous dire que les Recolets ont le Cimetiere de la Garnison. Leur Eglise est aussi grande que celle des Cordeliers du Grand Convent de Paris. Ils ont d'assez beaux Ornemens, & tout est chez eux d'une grande propreté. Leur Jardin est assez

beau pour une Ville de Guerre. Il tomba pendant le Siege cinq cens Bombes dans leur enclos, dont trois tomberent dans une Chapelle, qui sert de Mausolée au Comte de Mansfeld, l'un des plus grands Capitaines de son temps, & fameux par ses Exploits sous Charles IX. Il mourut Gouverneur de Luxembourg âgé de quatre-vingt-six ans. Son tombeau est de Marbre blanc; sa figure, & celles de ses deux Fem-

mes, ſont en bronze au deſſus de ce Tombeau, chacune de ſix pieds de haut. L'une des trois Bombes qui tomberent dans cette Chapelle, perça une groſſe voute, fit un trou fort large à l'extremité du Tombeau du Comte, tourna à demy une piece de marbre qui le couvre, & qui a huit pieds en quarré, & la rompit environ de la largeur d'un pied. Les Jeſuites & les Recolets ne ſont ſeparez que par une ruë, &

les Capucins sont dans un autre quartier de la Ville, proche la Porte-neuve. Il y a aussi trois Convents de Filles.

Le Comte de Mansfeld dont je viens de vous parler, a fait bastir le Palais des Gouverneurs. Il a esté tout ruiné par nos attaques, & si bien reparé par les soins de Mr le Marquis de Boufflers, que le Roy y logea avec Monseigneur, & les Princesses. Il est sur un Bastion qui donne sur un

Fauxbourg arrosé par la Riviere, dont la Prairie dans laquelle elle se répand est un objet agreable pour la veuë, & dans une gorge entre deux Montagnes. Il a pour point de veuë un reste de petit bois de haute Futaye. Pour pouvoir insulter ce Bastion, il faut s'estre rendu maistre de ses deffenses. Le Roy y avoir une grande Salle, une grande Chambre pour les Jeux, sa Chambre, & trois Cabinets. Les Gouverneurs de

Luxembourg avoient autrefois une Maison de plaisance située sur la Riviere qui sert de point de veuë à leur Palais ; mais les guerres les ont privez de ce lieu de divertissement. Luxembourg est situé sur une hauteur à l'extremité d'un grand terrain du costé de l'Ouest & du Sud fondé sur un roc qui a esté coupé plus de quatre pieds en terre dans les endroits où l'Esplanade du Glacis n'est pas selon les Regles, & comman-

dé par le chemin couvert. A ſon Eſt, & à ſon Nord, ce ſont des Vallées prodigieuſes. qui ſemblent inacceſſibles à toutes les Nations; & cependant c'eſt par ces abiſmes qu'on a pris la Place. L'une de ces Vallées entre le Nord & l'Eſt, eſt arroſée par l'Eſſe, petite Riviere ſans commerce qui vient du coſté du Sud d'Erſche Bourgade, & qui va ſe rendre dans la Moſelle aprés s'eſtre jointe au Sours, & à Selbourg vers Vasbiling.

L'autre est remplie vers le Sud-Est de quelques petits Ruisseaux de Ravines. Il se trouve pourtant entre l'Esse une langue de terre où est la Porte de Tréves, & une autre langue plus spacieuse occupée par un Fort nommé du Saint Esprit, que l'on a fortifié depuis que le Roy a conquis la Place. Elle est divisée en haute, & en basse Ville. La haute est l'ancien Luxembourg, reparé, & fortifié de nouveau. On a fait une Porte

neuve qu'on appelle de France, vers Noſtre-Dame de Conſolation, & l'on a pouſſé le Baſtion de Chimay, juſques au delà de l'Inſulte. La baſſe-Ville eſt compoſée de deux Fauxbourgs, rendus celebres par le dernier Siege. L'un eſt nommé le Paffendal, arroſé par le principal Canal de l'Eſſe. L'autre eſt le Minſter ou le Grompt moüillé auſſi par un bras de l'Eſſe. Entre ces deux Fauxbourgs, eſt la Porte de Treves, & une

Plate-forme au dessous qu'on appelloit le Pasté. A l'extremité du Minster vers la droite est le nouveau fort du Saint Esprit. Mr de Montaigu a levé avec du carton le Plan de cette formidable Place, où lon en remarque aisément toutes les beautez, avec toutes les augmentations que le Roy y a faites. Toute l'Allemagne a esté surprise de voir avec quelle promptitude on en a reparé les bréches, & avec quelle facilité sans avoir

égard à la dépense, on a augmenté cette Ville de plus de deux tiers, afin d'occuper tout le terrain qui sembloit estre favorable pour en approcher.

Aprés vous avoir fait voir la situation de la Place, il faut que je vous trace icy le Plan de ses Fortifications. L'entreprise est hardie, & un terme mis au lieu d'un autre, peut répandre de l'obscurité dans ce que je vous diray, les descriptions de cette nature, quel-

ques

ques claires quelles ſoient, n'eſtant qu'à peine intelligibles pour ceux qui ne ſont pas du meſtier. Joignez à cela que je puis expliquer mal des choſes, dont je n'ay pas toutes les lumieres neceſſaires, pour eſtre aſſeuré que je ne me trompe point. Cependant je ſuis perſuadé que quelques fautes que je puiſſe faire, & que j'aye peut-eſtre meſme déja faites depuis que j'ay commencé à vous parler de Fortifications dans cette Let-

tre, ce que je vous en ay dit, & ce qui me reste à vous expliquer, ne laissera pas de donner de hautes idées de la puissance du Roy, & de la force de Luxembourg.

L'ancienne Ville qui est toute sur un terrain élevé, est un Heptagone ayant un Bastion coupé par le deffaut du terrain de Paffendal. Elle a trois portes ; l'une vers le Couchant, c'est celle de France ; l'autre au Nord, c'est celle de Paffendal ; la troisiéme

vers l'Orient, c'eſt celle de Tréves, & une quatriéme pour les ſorties regardant le Midy. La premiere & la derniere ſont dans la haute Ville bien flanquées de bons baſtions, & de dix Redoutes, ſoutenuës de bons Cavaliers, où l'on mettra quarante pieces de Canon. On peut voir dans la premiere porte quelle ſupercherie peuvent faire ceux qui ſe deffendent dans leurs maiſons. La premiere entrée priſe, il ne faut aller

que pied à pied à la ſeconde; & la troiſiéme eſt encore mieux gardée que les premieres. Les Redoutes ſont poſtées aux endroits les plus foibles des Courtines pour deffendre le chemin couvert, & pour commander ſur toute l'Eſplanade; elles ſont élevées juſques au cordon pour répondre au rez de chauſſée, & pour raſer l'Eſplanade. Au deſſus eſt une Plate-forme avec un Parapet dont on ſe ſert juſqu'à ce que le Canon

l'ait renverſé ; on ſe retire au deſſous où ſont des Sarbacanes pour tirer ſur le chemin couvert & dans le glacis. Delà on a encore un étage en terre d'où l'on ſe peut deffendre long-temps, & quand on eſt pourſuivy par les Galeries, on a des portes avec du Canon de Campagne. Si les Ennemis vouloient eſtablir un logement autour de ces Redoutes, il y a des Mines & des contre-mines toutes diſpoſées pour empeſcher les

Travailleurs d'avancer leurs ouvrages. Les Fourneaux ſont ſi bien menagez qu'ils ne peuvent manquer leur coup. On a fait deux demy-Lunes dans cette ancienne cnceinte. Le Baſtion de Chimay, qui eſt à l'extremité du Roc, & qui commande ſur la Porte de Paſſendal, eſt ſoûtenu par deux autres Baſtions avancez le long de cette cime, qu'on peut appeller une Demy-lune, & une autre Contre-garde, ce qui ſemble eſtre hors

d'insulte, parce qu'on a fait la dépense de tailler dans le roc, & qu'on s'est attaché à le rendre inaccessible ; & comme la Riviere qui passe au dessous de la Porte, a une hauteur dans son bord opposé qui commande la Ville, car ce fut là qu'on mit une Batterie pendant le dernier Siege, pour ruiner le Palais du Gouverneur, son Bastion, & la Porte, le Roy a fait faire sur la cime de cette hauteur deux Ouvrages à corne,

qui renferment tout l'espace par où l'on avoit à craindre. Une Ligne de communication prend de l'extremité de la Contre-garde du Bastion de Chimay, descend par la Porte de Paffendal dans la Riviere, & va joindre ces Ouvrages, qui sont faits avec toute l'industrie de l'Art pour battre la Plaine d'au-delà, pour commander sur le vallon où coule l'Esse, & pour défendre le Chemin couvert de la Contre-garde du Bas-

tion de Chimay; & afin qu'on ne prenne pas ces Ouvrages par le vallon, Sa Majesté qui voit tout avec des lumieres qui ne cedent en rien à celles de ses Ingenieurs, a ordonné deux Redoutes au dessous, prés de la Riviere. Ainsi le Fauxbourg du Paffendal qui est sur l'eau, sera défendu & couvert de toutes parts. On y fait un Hôpital, & il y aura des Cazernes, & des Magasins comme dans la Ville. Il est fermé à la droite par

une autre Ligne de communication ſemblable à la premiere, qui joint le ſecond Ouvrage à la Porte de Treves, qui ſe trouve à l'extremité d'une languete priſe dans le roc qu'on a percé en deux endroits, pour faire paſſer les chariots, & les Troupes du Paſſendal au Minſter, ſans monter dans la Ville. Le Minſter eſt auſſi défendu par cette Porte, & par le Fort du Saint Eſprit, qui a quatre Baſtions con-

ſtruits ſur une petite émi-
nence qui commandoit dans
le Fauxbourg. Ces quatre Ba-
ſtions ſont ſoutenus de De-
my-lunes, de Contre-gardes,
& de Redoutes, qui battent
toute une campagne qui re-
gne au delà. Voilà les Ou-
vrages qui ſe trouvent dans
les Dehors de Luxembourg,
& qui ſont environ onze Ba-
ſtions, quinze Redoutes, deux
Ouvrages à corne, un troiſié-
me qu'on y ajoûte prés de la
Porte des Sorties, quatre

Demy-lunes, trois Contre-gardes, & cinq ou ſix Cavaliers. Tous ces Travaux n'ont pas moins ſurpris la Cour, qu'ils ont étonné tous les Etrangers qui les ont vûs, car cette Place qui tiroit de la France deux millions de contributions, pourroit en temps de Guerre en tirer bien davantage, & faire contribuer juſques à Mayence, à Cologne, à Rez, au Fort de Skin, à Namur, & à beaucoup d'autres endroits, ce qui ne

ſeroit pas difficile à une Garniſon de ſept ou huit mille hommes. Je ne vous diray point à combien de millions a monté la dépenſe des Fortifications de cette Place, chacun en parle diverſement, & met le prix aux Ouvrages de cette nature, ſuivant l'étonnement qu'ils luy cauſent. Ainſi il n'eſt pas facile de parler d'une dépenſe, quand elle ſe monte à pluſieurs millions. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que le

Roy ne cherchant que l'en-
tiere perfection dans tout ce
qu'il fait faire, il y a encore
de nouveaux fonds destinez
pour travailler à cette Place,
quoy qu'il paroisse qu'on ne
puisse rien ajoûter à ces For-
tifications; mais le Roy a des
yeux & des lumieres dont on
ne sçauroit trop admirer la
penetration. Je ne dois pas
oublier que la petite Cha-
pelle de Nostre-Dame de
Consolation dont je vous ay
déja parlé dans ma Relation

du Siege, est restée en son entier, les Assiegez, & les Assiegeans l'ayant épargnée. Toute la Province y court avec la mesme devotion qu'on va à Nostre-Dame de Liesse en France.

Il faudroit pour se bien representer l'aspect de cette Place, avoir vû les deux Tableaux que Mr de Vandermeulen en a faits pour le Roy. Ils sont à Marly, & ont chacun onze pieds de longueur. Ils representent deux faces de

la Place, de ſes Fortifications, & de ſes avenuës ; mais avec une telle regularité, que ceux qui ont veu ces Tableaux ne ſçauroient ſe ſouvenir de la moindre choſe, qu'ils ne la reconnoiſſent auſſi-toſt dans l'un ou dans l'autre. Ces Tableaux ſont gravez avec les Eſtampes de Mr de Vandermeulen dont je vous ay déja parlé, qui repreſentent toutes les Conqueſtes du Roy de la meſme maniere. Ainſi ſi la deſcription que je viens de

faire de cette Place, excite en vous ou en vos Amis, la curiosité de la voir d'un coup d'œil, vous pouvez avoir recours à ces Estampes, qui sont recherchées dans toutes les parties du monde.

Le Roy ayant resolu de ne demeurer que deux jours à Luxembourg ; monta à cheval aussi-tost qu'il y fut arrivé, & en alla visiter les Dehors. Mr de Louvois qui estoit de retour depuis un jour de son Voyage d'Alsace, & Mr de Vau-

ban, qui ſont les deux perſonnes qui pouvoient rendre un compte exact à Sa Majeſté des Fortifications de cette Place, & ſur tout de celles qui ont eſté faites nouvellement par ſon ordre, l'accompagnerent par tout. Elle vit les attaques de ſes Troupes pendant le Siege, & trouva de nouveaux ſujets de loüanges, pour tous ceux qui avoient contribué à cette conqueſte. Mr le Comte de Blanchefort s'eſtant trouvé au-

prés du Roy, ce Prince toû-
jours plein de reconnoissance
& de bonté pour toutes les
personnes qui ont du merite,
témoigna le regret qu'il avoit
de la mort de Mr le Ma-
réchal de Crequi son Pere,
qui avoit fait le Siege de Lu-
xembourg; ce qui parut tou-
cher fort sensiblemenr Mr
le Comte de Blanchefort,
& renouveller dans son
cœur le desir qu'il a de sui-
vre ses traces, & d'imiter sur
tout sa prudence, & sa fide-

lité pour le Roy.

Le 22. Sa Majesté donna audience à Mr le Baron d'Ingelheim, Envoyé extraordinaire de Mr l'Electeur de Mayence ; à Mr le Baron d'Elts, Envoyé extraordinaire de Mr l'Electeur de Tréves, & à Mr le Comte de Chellart, Envoyé extraordinaire de Mr le Prince Electoral Palatin, Duc de Juliers. Ils estoienr venus faire compliment à Sa Majesté de la part des Princes leurs Mai-

ſtres, ſur ſon heureuſe arrivée à Luxembourg. Ces Envoyez eurent auſſi audience de Monſeigneur, où ils furent conduits par Mr de Bonneüil, Introducteur des Ambaſſadeurs, qui les avoit menez chez le Roy, & les avoit eſté prendre dans les Caroſſes de Sa Majeſté. Ils firent preſent au Roy de la part des Princes leurs Maiſtres, de pluſieurs tonneaux de vin du Rhin, & de vin de Moſelle, que Sa Majeſté receut a-

vec les manieres honnestes qui luy sont si ordinaires, & pour marquer que ces Presens luy estoient agreables de la part dont ils venoient, Sa Majesté voulut qu'ils fussent conduits à Versailles par les mesmes Voituriers qui les avoient amenez; & les Envoyez, suivant les ordres qu'il luy avoit pleu d'en donner, furent regalez splendidement, avec toute leur suite, par les soins de Mr Delrieu, Contrôleur ordinaire de la Mai-

ſon du Roy, qui n'oublia rien en cette rencontre de tout ce qu'il crut devoir faire pour leur ſatisfaction, & qui entra parfaitement bien dans leurs manieres.

Quoy que le Palais où logeoit le Roy fuſt fort ſpacieux, il eſtoit neanmoins impoſſible que tous ceux qui eſtoient preſſez de l'impatience de le voir, y puſſent entrer; ainſi ce Prince eut la bonté de ſortir pluſieurs fois à cheval, & d'aller meſme

doucement, afin de satisfaire ceux qui ne respiroient qu'aprés sa veuë. Il alla à la Messe aux Jesuites; & plusieurs personnes qui jusques alors ne l'avoient admiré que par la quantité surprenante des grandes choses qu'il a faites, & qui n'avoient jamais eu le plaisir de le voir, l'admirerent ce jour-là par sa bonne mine, & par un air qui persuaderoit à ceux qui ne sçauroient pas tout ce qu'il a fait de grand, que tout ce qu'on leur en diroit seroit veritable,

veritable. Le Roy estant sorty de la Messe, vit le plan de Luxembourg, qui estoit dans une maison proche de l'Eglise des Jesuites, Il monta à cheval l'aprésdînée, & descendit dans les Mines; il voulut voir aussi les Contre-mines. Il visita les Fossez, & se promena sur les Ramparts. Pendant tout ce temps il s'entretint des beautez de cette Place avec Monsieur le Prince, qui fit voir la parfaite connoissance qu'il a de tout

ce qui regarde la Guerre, & qu'elle eſt telle qu'on la doit attendre du Fils d'un Prince qui auroit pû apprendre ce grand Art à toute la terre, ſi on l'avoit ignoré. Monſieur le Duc, Monſieur le Prince de Conty, & Monſieur le Duc du Maine furent auſſi de la converſation, & firent voir qu'il eſt des ſciences pour leſquelles les Princes ne ſont jamais jeunes, & qu'ils ſemblent avoir appriſes en naiſſant.

Le mal de Mr le Comte de Toulouſe, qui avoit eſté attaqué le jour precedent d'un mal de teſte, & d'un mal de gorge, continua, & la Rougeole s'eſtant declarée, le Roy reſolut de ſejourner deux jours de plus à Luxembourg, non pas pour y attendre la parfaite gueriſon de ce Prince, laquelle ne pouvoit arriver ſi-toſt, mais afin de voir quel pourroit eſtre le cours de ſon mal. On mit auprés de luy Mr du Cheſne,

Medecin, Mr du Tertre, Chirurgien de Monſieur le Prince, avec un Apoticaire de Sa Majeſté. Le bruit s'eſtant répandu que le retour de la Cour eſtoit reculé, quelques Etrangers en parurent inquiets, mais ils furent raſſurez ſi-toſt qu'ils firent reflexion que le Roy avoit toûjours gardé inviolablement ſa parole; qu'il aimoit Monſieur le Comte de Toulouſe avec tendreſſe; que ce jeune Prince eſtoit chery de toute la Cour, & qu'ainſi

l'incertitude du mal qui luy pouvoit arriver, estoit la vraye cause qui portoit le Roy à retarder son depart. La Rougeole de Monsieur le Comte de Toulouse, ne fut pas la premiere qui parut à la Cour. Une des Filles d'honneur de Madame la Princesse de Conty en avoit déja esté attaquée. Il y avoit eu aussi d'autres Malades; & la Gouvernante des Filles d'honneur de Madame la Duchesse avoit eu la Fiévre.

La maladie de ce Prince contribua à l'indiſpoſition d'une Dame d'un tres-grand merire. Elle fut ſaignée, & ſon mal ſe paſſa.

Le 23. Mr le Comte Ferdinand de Furſtemberg, & Mr Ducker, Envoyez extraordinaires de Cologne, eurent auſſi Audience du Roy, & de Monſeigneur le Dauphin. Ils y furent conduits par Mr de Boneüil avec les meſmes ceremonies que l'avoient eſté les autres Envoyez, & trai-

tez de mesme. Mr le Cardinal Langrave de Furstemberg salüa aussi le Roy avec deux de ses Neveux. M le Comte d'Avaux, Ambassadeur de France auprés des Etats Generaux des Provinces unies, s'estant rendu de la Haye à Luxembourg, y salüa Sa Majesté, & receut d'Elle de nouvelles instructions touchant les negociations ordinaires de son Ambassade. Lors qu'il prit congé du Roy, ce Prince luy dit qu'il continuast à le servir

de la mesme sorte, & qu'il seroit content. Cela fit assez connoistre que Sa Majesté estoit satisfaite de ses services passez. Mr Foucher, Envoyé extraordinaire des Etats Generaux auprés de l'Electeur de Mayence, eut aussi l'honneur de salüer ce Monarque. Le Roy entendit ce jour là la Messe aux Recolets, & vit ensuite dans une Chambre du Convent le Plan de Trarback levé par Mr de Montaigu. Je vous parleray de ce Plan dans

la ſuite de ma Lettre. Sa Majeſté alla l'apreſdinée à la teſte des Tranchées, & des Lignes, & en examinant la Place, Elle previt tout ce qui pourroit arriver, ſi on oſoit un jour entreprendre de l'aſſieger. Elle fit le meſme jour la Reveuë des Troupes de la Garniſon, qui conſiſtoient en cinq gros Bataillons, & en pluſieurs Eſcadrons.

Le 24. le Roy entendit la Meſſe à la Paroiſſe, & tint Conſeil le matin & l'apreſ-

dînée, ayant pendant tout le temps qu'il a demeuré à Luxembourg, donné cinq à ſix heures par jour, pour tous les Conſeils qu'il y a tenus; de ſorte, que le temps qu'il employoit à voir des Fortifications & à faire des Reveuës, eſtoit celuy qu'il prenoit pour donner relâche à ſon eſprit. Ainſi l'on peut dire que l'eſprit ne commençoit à ſe repoſer que pour donner lieu au corps d'agir. Pendant que le Roy n'eſtoit oc-

cupé que des soins de son Etat sans se donner un seul moment de relache, la Cour se partageoit, pour se divertir selon son goust. Les uns se promenoient, les autres joüoient, & quelques autres se rafraîchissoient chez Mr de Bouflers. Je ne vous diray point que durant tout le sejour que Sa Majesté a fait dans cette Place, ce Marquis a tenu plusieurs Tables chaque jour, tant le soir que le matin, à un fort grand nom-

bre de couverts; ce ſeroit dire trop peu, puiſque non ſeulement, tous ceux qui ont voulu manger chez luy y ont trouvé à toute heure tout ce qu'ils ont ſouhaité, mais qu'on n'a meſme rien refuſé à aucun de ceux qui en ont envoyé chercher. Comme jamais homme ne fut plus genereux, jamais dépenſe n'a eſté faite de meilleure grace. Mr de Bouflers apprehendoit ſi fort de n'eſtre pas à Luxembourg pour la faire, qu'il ſol-

licita pour n'aller au Camp qu'il devoit commander, qu'aprés que Sa Majesté seroit partie. Le Roy qui sçait distinguer la dépense qui n'est pas interessée, luy a fait un Present de trois mille Loüis.

Le 25. Sa Majesté entendit encore la Messe aux Jesuites. Elle se promena de nouveau à cheval dans les Fossez, & à pied sur les Ramparts. Plus Elle a regardé la Place avec application, & en a examiné les nouvelles Fortifications,

plus Elle en a esté satisfaite ; & comme on ne luy rend point de grands services sans recevoir des marques de sa liberalité, par dessus les recompenses ordinaires, Elle donna douze mille écus à Mr de Vauban. Toutes les Relations conviennent qu'Elle luy fit ce Present d'une maniere si obligeante, que plusieurs souhaiteroient en avoir acheté un semblable de beaucoup plus, & l'avoir receu avec le mesme agrément. Le

Roy a fait aussi des Presens dans toutes les Eglises où il a esté. Il donnoit une somme pour les Ornemens. Cette somme estoit suivie d'une autre pour les Pauvres, & ces deux d'une troisiéme, ou de quelques graces dont il devoit revenir de l'argent pour l'embellissement des lieux. Sa Majesté n'ayant point mené de Musique au Voyage, l'un de ses Musiciens nommé Mr de Ville, qui est Chanoine de Mets, y prit quelques In-

ſtrumens, & quelques voix, & fit chanter dans les Egliſes où le Roy entendit la Meſſe à Luxembourg, les Motets de Mrs du Mont, Robert, & Minoret. Sa Majeſté le re-compenſa de ſes ſoins, de ſon zele, & de ſa dépenſe. Comme l'argent n'eſt pas toûjours ce qui touche davantage, quelques charmes qu'il ait pour tout le monde, par l'indiſpenſable neceſſité où chacun eſt d'en avoir, le Roy fit ouvrir les Priſons à ſoixante

& dix Malheureux, qui aimerent encore mieux la liberté que toute ſorte de biens ; mais ce Prince ne leur accorda des graces que ſelon le genre des crimes, ne voulant pas que ſa clemence ſerviſt à en faire commettre de nouveaux, à ceux qui en avoient fait d'enormes, & que l'on jugeoit capables d'y retomber, ce que Mr l'Eveſque d'Orleans, Mr l'Abbé de Brou, nommé à l'Eveſché d'Amiens, Mrs les Abbez de la Salle &

Fleury, & Mr de Noyon Lieutenant de Mr le Grand Prevost, ont examiné par l'ordre du Roy.

Le 26. les uns ne ſongerent qu'à partir, & les autres s'afligerent du depart. La Cour en voyant les Fortifications de la Place, avoir pris un grand plaiſir à ſe mettre devant les yeux tout ce qui s'eſtoit paſſé pendant le Siege. Elle avoit examiné les Attaques & les Tranchées, admiré la conduite du General, l'in-

trepidité des Soldats, le genie & l'adresse de Mr de Vauban à conserver les Assiegeans; car le Roy sçachant l'humeur boüillante des François, & leur zele pour son service, avoit expressément ordonné à feu Mr le Maréchal de Crequi, & à Mr de Vauban, d'épargner les Troupes, & de prolonger la durée du Siege, plûtost que de hazarder le sang des Soldats. Ce Prince avoit pris ses mesures pour cela, Il estoit à la

teste d'une Armée pour empêcher le secours, & prest à donner bataille à ceux qui auroient voulu le tenter.

Lors que la Cour partoit satisfaite, & toute pleine de ce qu'elle avoit veu, elle partoit avec son Prince, & le devoit toûjours voir ; mais ceux à qui il ne s'stoit montré que pour gagner leur amour, & ensuite les priver de sa presence, avoient beaucoup de chagrin de son départ. Ce Prince avoit paru

à Luxembourg plûtoſt en Pere qu'en Roy. Sa douceur & ſa bonté s'eſtoïent fait connoître. Il s'eſtoit montré familier ſans deſcendre de ſon rang; on avoir eu un libre accés auprés de luy ; ceux qui luy avoient preſenté des Requeſtes avoient eſté écoutez, & la pluſpart avoient obtenu les graces qu'ils avoient demandées ; les Priſons avoient eſté ouvertes; la Nobleſſe avoit eu un libre accés juſque dans ſa Chambre ; il avoit permis

plusieurs fois au Peuple de le voir dîner, ce qu'il avoit refusé dans les autres Villes, à cause de la chaleur ; ils avoient admiré la devotion de Sa Majesté, & la pieté que son exemple inspire à toute sa Cour ; il avoit fait de grands dons dans la Ville ; les dépenses ordinaires de la Cpur y avoient répandu beaucoup d'argent, ainsi que le Etrangers que l'envie de voir ce Prince avoit fait venir en fort grrnd nombre ; la

Noblesse avoit esté receuë aux Tables de la Maison du Roy, & les Etrangers de distinction qui n'estoient pas venus avec les Envoyez des Princes Souverains des environs, y avoient aussi mangé; enfin tout concouroit à faire aimer, & regreter ce Grand Prince. Il partit le 26. aprés avoir entendu la Messe aux Capucins, & alla dîner à un lieu nommé Cherasse.

J'aurois pû vous parler plûtost du Voyage dont Mr de

Louvois rendit compte au Roy à Luxembourg, mais je n'ay pas voulu interrompre la ſuite de la Relation que j'avois à vous faire de ce qui s'y eſt paſſé. Ce zelé Miniſtre partit de Verſailles le 30. d'Avril, paſſa à Tonnerre & à Ancy-le-franc, & aprés avoir vû les Fortifications de Beſançon, les Troupes, & les Cadets, il ſe rendit le 5. de May aprés midy à Befort. C'eſt la Capitale du Comté de Ferrette, ſituée dans le

Sunggovv;

Sunggovv, écheuë au Roy avec l'Alsace par le Traité de Munster. Mr le Marquis de la Suze en a esté long-temps possesseur, par engagement, ou autrement. Mr le Cardinal Mazarin posseda ensuite ce Comté, & Mr le Duc Mazarin, qui luy a succedé, en joüit presentement. La Ville est assez belle. Il y a un Chasteau, où l'on a fait quatre Bastions. Mr de Saint Just est Gouverneur de cette Ville, où Mr de Dampierre,

Lieutenant de Roy, commande en son absence. Mr de Louvois visita la Place, les Troupes, & les nouveaux Travaux, qu'il trouva en bon estat. Ce Ministre coucha le 6. à Dammarie, Village d'Alsace. Il se rendit le 7. à Huningue. C'est une Place qui est fort proche de Basle, & qu'on a nouvellement fortifiée de six Bastions sur le Rhin; on y a aussi fait des Dehors, & un Pont de bois sur le Rhin, avec

quelques Ouvrages au bout pour en fortifier la teste. Cette Place rend la France fort puissante sur le Rhin. Elle est dans l'Alsace. Mr le Marquis de Puisieux en est Gouverneur, & Mr de la Sabliere, Lieutenant de Roy. Mr de Louvois en examina les Fortifications, & fit faire reveuë aux Troupes qui y estoient en Garnison. Le 8. il coucha à Fribourg, Capitale du Brisgavv, située sur la petite Riviere de Treiseim, au

bout d'une Plaine fertile, & sous une hauteur qui est le commencement de la Forest noire. Elle est grande, bien peuplée, & a diverses Eglises, & plusieurs Maisons Religieuses. Le Chapitre de Basle y fait sa residence, quoy que l'Evesque ne l'y fasse pas. Il la fait à Potentru, depuis que les Protestans ont esté Maistres de Basle. Il y a une Chambre Souveraine à Fribourg, & une celebre Université, qu'Albert VI. dit le Debon-

naire, y fonda en 1450. Les Ducs de Zeringuen ont possedé autrefois cette Ville, qui passa dans la Maison de Furstemberg, par le mariage d'Agnés avec le Comte Hugue ou Egon, dont les Descendans l'ont gardée jusque vers l'an 1386. aprés quoy les Bourgeois s'estant mutinez, se donnerent aux Ducs d'Austriche. Elle fut prise trois fois en six ans par les Suedois; sçavoir en 1632. en 1634. & en 1638. Son nom s'est rendu

fameux dans toute l'Europe, par la celebre Victoire que feu Monsieur le Prince, qui n'estoit alors que Duc d'Anguien, remporta en 1644. sur les Troupes Bavaroises, aprés un Combat sanglant & opiniastré qui dura trois jours, pour les postes disputez de la Montagne-noire, à une lieuë de Fribourg. Ces trois jours furent le 3. le 4. & le 5. du mois d'Aoust. Feu M. le Maréchal de Crequi, qui commandoit une des Armées du

Roy, prit cette Ville le 17. Novembre 1677. aprés un Siege de ſept ou huit jours. Il y avoit alors deux murailles, une Citadelle à quatre Baſtions, de bons Foſſez, & quelques autres Ouvrages. Depuis ce temps-là les François l'ont fortifiée plus regulierement. La Riviere du Treiſeim, qui n'eſt jamais glacée, nettoye toutes les ruës. On a ajoûté quelques Baſtions aux anciennes murailles de la Ville, & les For-

tifications du Chasteau ont esté augmentées. On les a étenduës sur toute la hauteur. C'est un chef-d'œuvre de Mr de Vauban. On y a aussi bâty d'autres Forts qui commandent à deux vallées. Les Archiducs d'Autriche y avoient étably une Chancellerie. Il y a quatorze Monasteres à Fribourg, & des Maisons de trois Ordres de Chevalerie. Mr du Fay en est Gouverneur, Mr Barrege Lieutenant de Roy, & Mr

Roais commande dans le Chasteau, Mr de Louvois dîna le 9. à Brissac, & vit la Place & les Troupes. C'est une Ville d'Alsace dans le Brisgavv qui donne un passage sur le Rhin. Elle fut prise en 1638. par Bernard de Saxe, Duc de Vveimar, General de l'Armée de Suede, avec le secours des Troupes Françoises que conduisoit le Maréchal de Guebriant. On y trouva plus de deux cens pieces de Canon, avec de grandes richesses.

l'année ſuivante le Duc de Vveimar eſtant malade à Nevvembourg prés de Briſac, le meſme Maréchal de Guebriant s'aſſura au mois de Juillet de cette importante Place; & des autres qui furent remiſes au Roy par Traité du 9. Octobre de la meſme année. Elles furent cedées à Sa Majeſté en 1648. par le Traité de Vveſtphalie, ce qui fut confirmé en 1659. par celuy des Pyrenées. Briſac, que quelques-uns nomment la

Citadelle de l'Alſace, & d'autres, la Clef de l'Allemagne, paſſe aujourd'huy pour une des plus fortes Places de l'Europe, ſoit qu'on regarde ſa ſituation ſur un Mont, ſoit qu'on examine ce que l'art a contribué à la rendre reguliere. Elle eſt ſur le bord du Rhin qu'elle commande. C'eſtoit autrefois la Capitale du Briſgavv, qui a receu ſon nom d'elle, mais Fribourg l'a emporté depuis quelque temps. Il y a aujourd'huy

double Ville, car outre celle qui estoit audelà du Rhin, on a fortifié une Isle, qui est presentement habitée, avec grand nombre de Bastions. Il y a aussi des Fortifications en deçà du Rhin, & toutes ensemble elles peuvent faire environ trente Bastions. On travaille incessamment à cette Place, que l'on peut dire imprenable. Il y a dans Brisac une Compagnie de jeunes Gentilshommes. Mr le Duc Mazarin en est Gouverneur.

Mr de la Chetardie y commande en sa place, & Mr de Farges y est Lieurenant de Roy.

Mr de Louvois vit le mesme jour 9. d'Avril, les Fortifications de Schlestadt. & les Troupes qui y sont en Garnison. C'est une Place située dans l'Alsace sur la Riviere d'Ill qui porte Bateaux. Elle estoit autrefois fortifiée de bonnes murailles & de fortes Tours, avec un Rempart, & des Fossez tres-larges

& fort profonds. On y a fait des Bastions depuis ce temps-là. C'est une Place fort considerable, où l'on fait un grand trafic. Cette Ville s'est toûjours maintenuë Catholique au milieu de l'Heresie, & il y a un College de Jesuites. Mr de Gondreville en est Gouverneur, & Mr de la Provenchere, Lieutenant de Roy. Le 10. Mr de Louvois alla coucher à Benfeld, petite Ville de la basse Alsace, assez forte, & des mieux entenduës.

Elle dépend de Strasbourg, dont elle n'eſt éloignée que de trois lieuës. Elle eſt ſur la Riviere d'Ill. Mr de Louvois dîna le 10. à Strasbourg, & y ſejourna le 11. vit la Ville, la Citadelle, les Forts, & les Troupes. Mr de Chamilly, ſi celebre par la défenſe de Grave, en eſt Gouverneur. Mr de Louvois logea chez Mr de Monclar, qui commande en Alſace. Je ne vous dis rien de Strasbourg, comme je ne vous ay rien dit de Beſançon,

parce que ces Places sont entierement connuës. Ainsi je ne vous ay parlé que de celles dont j'ay cru pouvoir vous apprendre quelques particularitez qui ne se trouvent dans aucun Ouvrage imprimé. Le 12. Mr de Louvois dîna au Fort Loüis du Rhin. C'est un Fort qui a esté construit dans une Isle du haut Rhin, huit lieuës au dessous de Strasboug, & autant au dessus de Philisbourg. Ce poste estoit presque inconnu.

Toute l'Isle qui est au Roy, estant dans l'Alsace qui appartient à Sa Majesté, doit estre fortifiée. Il doit y avoir plusieurs Bastions, & des Ponts avec des Fortifications à la teste. Mr de Bregy est Gouverneur de cette Place. Mr de Louvois aprés avoir examiné l'estat de ce Fort alla le même jour coucher à Haguenau. C'est une Ville fort marchande en Alsace, située entre les rivieres de Meter & de Sorn. On gardoit au-

trefois dans cette Ville-là, la Couronne, le Sceptre, la Pomme d'Or, & l'Epée de Charlemagne avec les autres ornemens Imperiaux. C'eſt le Siege du Bailly du Langraviat d'Alſace. Mr de Louvois coucha le 13. à Britche, où il viſita les troupes & la Place. Cette Ville qui a un Château aſſez conſiderable, eſt dans la nouvelle Province de la Sare. Mr de Morton en eſt Gouverneur, & Mr de la Guierle, Lieutenant de Roy.

Mr de Louvois, apres avoir visité les Fortifications & les Troupes, alla dîner le 14. à Hombourg, où il fit la même chose avec une pareille activité. Hombourg est assez considerable, & est aussi dans la Province de la Sarre. Mr le Marquis de la Bretesche qui commande dans cette Province, en est Gouverneur, & Mr de la Gardette y commande en son absence.

Mr de Louvois alla ce jour-là couchr à un petit Village

de la Province de la Sare qui se nomme Cucelle, & le 15 il passa à Kirn où il disna, & en visita le Chasteau. Il coucha le mesme jour à Traben proche Trarback, & visita la Presque-Isle de Traben, où l'on va bastir une Place qui s'appellera *Mont-Royal*. Cette Place dont on n'a oüy parler qu'en apprenant qu'on y travailloit, fait aujourd'huy l'entretien de toute l'Europe, le Roy n'entreprenant rien qui ne soit assez grand

pour servir de conversation au monde entier. Quoy qu'on parle beaucoup d'une chose, ce n'est pas à dire qu'on en parle toûjours juste, & il est mesme presque impossible qu'on puisse sçavoir au vray toutes les particularitez d'une entreprise, dont à peine a-t-on appris qu'on a formé le dessein. Tout ce que je puis vous dire de celle-cy, c'est que j'ay ramassé avec grand soin, beaucoup de circonstances qui la regardent,

& que quand il y en auroit quelques-unes qui ne seroient pas tout à fait vrayes, je ne laisseray pas de vous apprendre plusieurs choses qu'on ne peut encore vous avoir dites. Le Roy voulant couvrir Luxembourg, en a cherché les moyens, & les a trouvez dans ses terres en découvrant un lieu propre à faire bastir une Ville. Ce lieu se nomme Traben, & pour parler à la maniere du Païs, il est à trente heures de Lu-

xembourg, à douze de Tré-
ves, & à ſix de Coblens. Je
ne me puis tromper de beau-
coup ſur le plus ou ſur le
moins, & l'eſpace que je vous
marque, vous doit donner à
peu prés l'idée de l'éloigne-
ment où ces Places peuvent
eſtre les unes des autres. Tra-
ben eſt à la teſte de Luxem-
bourg. On dit que Ceſar y a
ſautrefois campé, & qu'il y a
des veſtiges d'une eſpece de
Foſſé que l'on pretend avoir
autrefois fermé ſon Camp.

La Nature ſemble avoir laiſſé ce lieu-là afin que le Roy le fiſt ſervir à ſa gloire. Il n'a que huit toiſes de largeur à ſon entrée, que l'on dit eſtre une eſcarpe & un rocher inacceſſible. La Moſelle, qui n'eſt point guéable en ces quartiers-là, envelope le reſte de ſon enceinte. L'entrée du terrein eſt occupée par un plan de Sapins qu'on fait jetter à bas pour ſervir à cette entrepriſe. La terre qui reſte contient un des meilleurs

plans

plans de vignes de tout le Païs, & quelques champs qui rapportent de tres-beaux grains, & l'on trouve outre cela assez de vin & de grain dans l'étenduë de cette presqu'Isle pour nourrir une Garnison de trois ou quatre mille hommes, Les costes qui regnent vis-à-vis le long de la Riviere, ne commanderont point la Place, & comme on ne pourra l'attaquer que par le terrain que je viens de vous marquer, il est aisé de la rendre imprenable,

Il y a quatre Villages ſur les creſtes de ces coſtes dont on pourra tirer de grands ſecours pour les premiers Travaux. L'extremité du plan de ſapins eſt une groſſe ſource, qui ſe trouvera dans les Foſſez de la Place, & qui fournira de l'eau à la Ville. Elle aura pluſieurs Baſtions, & ſera toute irreguliere, & tracée ſur la longueur, & la largeur du terrain. Il y aura autour de la preſqu'Iſle des Redoutes d'eſpace en eſpace, pour défendre le paſſage de la Riviere. Ce qu'il y a de ſurprenant,

c'eſt qu'on peut dire que ce que le Roy reſout, eſt à demy fait preſqu'au moment qu'il eſt reſolu, au lieu que pour l'ordinaire les grands deſſeins demeurent au ſeul projet. A peine eut-on planté les piquets, que les Baraques pour les logemens des Soldats ſe trouverent faites. Sept Bataillons travaillerent. Ils furent bientoſt fortifiez d'autres Troupes, & l'on regarda cette entrepriſe avec un étonnement dont on n'eſt pas encore rovenu, ſur tout pendant que le Roy fait travail-

ler dans le mesme temps à un fort grand nombre de Places. Quelque Souverain qui ait jamais entrepris d'en faire, elles ont esté l'ouvrage du temps, plûtost que de ceux dont elles ont pris le nom ; puis que la pluspart n'ont presque rien fait de plus, que d'en avoir mis la premiere pierre. Voilà la France à couvert des insultes de l'Allemagne, & le Roy fait plus à son égard, que les Chinois n'ont jamais fait par leur muraille de cinq cens lieuës de long à l'égard des Tartares. Le Royaume de la

Chine n'eſt à couvert que par une ſeule muraille, & la France l'eſt aujourd'huy par deux rangs de Places fortes, qui doivent au Roy tout ce qui les rend redoutables. Mr de Louvois, aprés avoir ſejourné le 16. à Traben, & avoir, pour ainſi dire, donné le mouvement à tous les bras qui devoient agir pour la gloire du Roy, & pour la tranquillité de l'Europe, alla coucher le 17. à Sare-Loüis, où il fit la reveuë des Troupes, & viſita les Fortifications de la Place. Elle eſt Capitale de la Pro-

vince de la Sare. Ce n'estoit qu'un Village, dont le Roy a fait une Place tres-reguliere. On luy a donné le nom de Sare-Loüis, qui est un composé de celuy du Roy, & de celuy de la Province. Cette Ville a six Bastions Royaux avec quelques Demy-lunes, & d'autres Ouvrages, M. de Choisy en est Gouverneur, & M. le Comte de Perin Lieutenant de Roy. M. de Louvois y sejourna le 18. & le lendemain il alla à Thionville, où il se donna les mesmes soins, & prit les mesmes fati-

gues que dans les autres Villes où il avoit passé. Thionville n'appartient à la France que du regne du feu Roy. C'est une Ville du Luxembourg assise sur la Moselle. C'estoit une des clefs du Royaume avant les nouvelles Conquestes de Sa Majesté. On a razé Domvilliers, & quelques autres petites Places voisines, afin de rendre celle-là plus considerable. Mr d'Espagne en est Gouverneur; Mr d'Argelé, Lieutenant de Roy, & Mr de Bouflers, Gouverneur de Luxembourg, &

Lieutenant general de la Province. Mr de Louvois a trouvé dans toutes les places qu'il a visitées, les Troupes & les Fortifications fort belles. Le Canton de Basle luy envoya faire compliment à Huningue, & Mr l'Electeur de Treves fit la mesme chose pendant que ce Ministre estoit à Trarbach, Les Magistrats de tous les lieux qu'il a visitez, l'ont aussi complimenté, & les Gouverneurs des Provinces & des Places que je viens de vous nommer, & Mr les Jntendans la Grange & la

Goupiliere ont fait tout ce qu'ils ont pu pour le bien regaler ; mais ce Miniſtre toûjours agiſſant n'avoît qu'à peine le temps de voir les Repas qu'on luy preparoit par tout. Jamais on n'a fait tant de chemin, ny vû tant de Villes, de Remparts, & de Troupes, en ſi peu de temps. Lors qu'on ſert ainſi ſon Prince, on le fait ſervir de meſme ; & quand les deſſeins du Souverain ſont grands, on ne voit rien qui ne ſente le prodige. Mr de Louvois dîna le 20. à Luxembourg, où Sa

Majesté arriva l'aprésdinée. Je vous ay fait un détail de tout ce qui s'y est passé, & vous ay dit que le Roy alla le 26. dîner à Cherasse. Ce Prince coucha à Longvvy, où aprés avoir vû faire l'exercice aux Cadets dans la Place d'armes, il en choisit quatre-vingt, pour les mettre en divers Corps en qualité de Sous-Lieutenans, comme je vous l'ay déja marqué. La Cour alla dîner le 27. à Pierre-Pont. Sa Majesté monta à cheval l'apresdînée, & arriva le soir à Etain en prenant le diver-

tissement de la Chasse. Sa Majesté y fut receuë par Mr de Verdun. Elle entendit la Messe le 28. à la Paroisse, & fit de grandes liberalitez au Curé, & aux Capucins qui sont établis en ce lieu-là, quoy qu'Elle leur en eust déja fait en y passant la premiere fois. Elle dîna le mesme jour à Verdun chez Mr l'Evesque, à qui Elle avoit donné ordre le jour précedent pour le Salut qui fut chanté en Musique sur les six heures du soir. Toute la Cour y assista avec une devotion qui

répondoit à la pieté du Roy. Le lendémain 29. jour du S. Sacrement, la pluſpart des Dames qui avoient accompagné ce Prince, firent leurs devotions, ce qui parut fort édifiant. Le temps eſtant extremement pluvieux, on ordonna que la Proceſſion ſe feroit ſeulement juſques à l'Egliſe des Jeſuites, & qu'el'e reviendroit auſſi-toſt dans la Cathedrale. La Proceſſion commença par les Paroiſſes de la Ville, ſuivies des Mandians, & autres Religieux. Le Clergé eſtoit en fort grand

nombre, accompagné des Gardes de la Prevosté, des Cent-Suisses de la Garde, & des Gardes du Corps, qui marchoient sur deux lignes à côté de la Procession. Messieurs les Princes du Sang estoient immediatement aprés le Dais. Monseigneur le Dauphin paroissoit ensuite; deux Huissiers portant des Masses precedoient le Roy, qui avoit auprés de luy le Pere de la Chaise, & ses Aumôniers. Les Princesses marchoient aprés, suivies des Dames les plus distinguées, & ces Dames l'estoient

d'un grande nombre de Seigneurs, & d'Officiers de la Maison du Roy. Le Presidial de Verdun marchoit en Corps, & Mrs de Ville suivoient le Presidial. Aprés cette longue file qui étoit en fort bon ordre, venoit une foule de peuple innombrable, sans compter ce qui se trouvoit encore dans la Ville. Presque toute la Lorraine s'y estoit renduë, & on en voyoit jusque sur les toits. On s'arresta à deux Reposoirs, & la grande Messe fut celebrée par Mr l'Evesque de Verdun. Le Roy, & toute la

Cour occupoient la droite des hautes Chaiſes. Les Chanoines eſtoient à la gauche, & la Muſique au milieu du Chœur ; elle s'acquita aſſez bien de tout ce qu'elle chanta. Sa Majeſté alla à l'Offrande, & aprés la Meſſe Elle eut à peine le temps de dîner, pour retourner au meſme lieu, où la Cour entendit Veſpres. Mr de Verdun officia encore. Au ſortir de cette Egliſe, le Roy ſe promena autour de la Citadelle, & alla voir les Ecluſes, qui ſont preſentement achevées, & dont

on se doit servit pour empê-
cher qu'on n'approche de la
Ville du costé où elles sont.
Mr de Louvois alla jusqu'au
lieu où les eaux remontent.
Plusieurs Particuliers ayant
eu leurs heritages endomma-
gez, ont esté remboursez par
la bonté de Sa Majesté, quoy
que cet ouvrage soit pour la
défense de leur Patrie.

Le 30. le Roy entendit en-
core la Messe dans la Cathe-
drale, & Mr de Verdun luy
presenta de l'Eau-benite. Ce
Prince eut la bonté de faire
une remontrance au Chapi-

tre, pour l'exhorter de bien vivre avec son Evesque, & comme il sçavoit que les Chanoines estoient en possession depuis un fort grand nombre d'années, d'estre debout pendant l'Elevation, il leur demanda qu'en sa consideration ils fissent une Ordonnance pour abolir cet usage, à quoy ils ne s'opposerent pas. La Musique chanta un Motet sur le rétablissement de la santé de ce Prince, & receut en mesme temps des marques de sa liberalité. Toute la Cour alla ce mesme jour dîner à

Brabant, & arriva un peu tard à Sainte-Menehout. Mr l'Evesque de Châlons s'y trouva avec quelques Ecclesiastiques qu'il y avoit amenez. Mr le Duc de Noailles ayant de son costé amené de Luxembourg Mr de Ville, & pris à Verdun des Musiciens, qui se joignirent à d'autres qu'il avoit fait venir de Châlons, le Salut fut chanté en Musique aux Capucins sur les sept heures du soir. Mr de Châlons y donna la benediction du S. Sacrement. Les Capucins furent extreme-

ment édifiez de voir que la Cour, à l'exemple de son Souverain. faisoit paroistre une grande pieté. Ils connurent encore celle de ce Prince, par les presens qu'il leur fit le lendemain en partant, quoy qu'ils en eussent déja receu lors qu'il estoit passé à Sainte-Menehout, pour se rendre à Luxembourg.

Le 31. le Cour dîna à Cense de Bellay. & alla à Châlons, où elle trouva un nombre infiny de peuple qui s'y estoit assemblé ; croyant qu'elle y passeroit la Feste de Dieu, ce

qui ſeroit arrivé, ſi la maladie de Monſieur le Comte de Toulouſe n'euſt point rompu les meſures que l'on avoit priſes. Le Salut fut chanté par la Muſique avec beaucoup de ſolemnité, Mr de Châlons eſtant à la reſte de ſon Chapitre. L'Egliſe, & les ruës eſtoient ſi remplies, qu'on croyoit eſtre au milieu du Peuple de Paris. Un nombre infiny de toutes ſortes de gens qui cherchoient à voir le Roy, occupoit le Jare, & l'on aſſure qu'il n'y en avoit jamais tant eu.

Le premier Juin, le Roy dîna à Bierge, & coucha à Vertus. Il y entendit le Salut à la Paroiſſe, où il y eut une Muſique tres-agreable, ſoutenuë des Hautbois des Mouſquetaires. Mr de Châlons y officia, aſſiſté de Mrs de Luzanſy & de Lerry, qui ont des Abbayes en ce lieu.

Le 2. on partit de Vertus à dix heures du matin, aprés avoir entendu la Meſſe, pendant laquelle la Muſique continua de chanter des Motets de Mr du Mont. On ne ſçauroit trop admirer le zele &

l'activité de Mr de Noailles, pour le service de Dieu & du Roy. Mr de Châlons a officié pendant l'Octave du S. Sacrement, par tout où Sa Majesté a esté dans son Diocese, & il s'est par tout trouvé de la Musique, par les soins de Mr le Duc de Noailles son frere. La Cour alla de Vertus dîner à Etoge. C'est un lieu tout remply d'agrémẽt. Le bastiment en est beau, les Jardins en sont charmans, & l'abondance des eaux y donne tous les plaisirs que l'on en peut recevoir. Ce lieu appartient

à Mr le Marquis d'Anglure, & sert de retraite à deux freres & à une sœur, qui par leur merite se sont fait une reputation qui s'est repandüe bien avant dans le Monde. La vertu est leur passion, la charité fait leur employ, & leur pieté est exemplaire. Le Roy leur avoit fait dire qu'il disneroit chez eux sans les embarasser, & quoy qu'il n'eussent pas l'avantage de donner à manger à Sa Majesté, ny par consequent l'honneur de la servir, leur magnificence ne laissa pas de paroistre à la ma-

niere dont ils traiterent toute la Cour. L'abondance fut si grande aux tables qu'ils firent servir, que celle du Chambellan ne tint point, Monsieur le Prince qui mange ordinairement à cette table, ayant fait l'honneur à ces illustres Solitaires de manger à celle qu'ils luy avoient fait preparer. Le Roy instruit de leur vertu voulut sçavoir le détail de leur vie dans une solitude si peu commune à des personnes de cette qualité. Ce Prince apprit que les Freres faisoient le plaisir

de

de la Sœur, & la Sœur celuy des Freres, que leurs heures sont reglées pour leurs exercices ordinaires qui estoient toûjours égaux, sur tout la Messe, les prieres frequentes, & la visite des Pauvres. Un fils de l'aisné qui n'a pas encore cinq ans, eut l'honneur de manger avec le Roy. Pendant que Sa Majesté faisoit son plaisir de s'entretenir de la pieté de ses hostes, on luy apprit que Madame la Princesse de Conty avoit un mal de teste & une douleur de gorge qui faisoient craindre que cette

Princesse ne fût bientost attaquée du mesme mal que Mr le Comte de Thoulouze avoit essuyé à Luxembourg. Le Roy ordonna qu'on la fist aussitost partir pour Montmirel, & se prepara à quitter Loge pour la suivre. Il ne faut pas que j'oublie à dire qu'il y a une galerie dans ce Chasteau qui plut beaucoup à Sa Majesté, & qui auroit fait plus long-temps le plaisir de toute la Cour, si elle n'avoit point esté pressée de partir. Elle contient les Portraits de tous les grands hommes qui ont paru en Europe depuis en-

viron un Siecle, & les Portraits de ceux qui ont vescu dans le mesme temps, sont opposez les uns aux autres, comme pour en faire des paralelles; leurs principales actions & leurs alliances sont marquées au bas. Cette Galerie est plus curieuse que magnifique, & l'on y voit regner une simplicité de bon goust, qui attire plus de loüanges à ceux à qui appartient cette maison, qu'une magnificence mal entendüe. Le Roy ayant quitté un lieu si delicieux, arriva de bonne

heure à Montmirel. Mr de Louvois, comme Seigneur du lieu, receut Sa Majesté à la descente de son carosse. Ce qu'on avoit soupçonné du mal de Madame la Princesse de Conty, arriva. Les rougeurs parurent, & elle fut saignée le lendemain au matin. Sa rougeolle estoit tres forte, mais les Medecins dirent qu'elle n'estoit pas dangereuse. On laissa aupres de cette Princesse Mr Petit, Premier Medecin de Monseigneur, & Mr Dodart son Medecin, avec Mr Poisson, Apo-

tiquaire du Roy. Comme ce voyage approchoit de sa fin, la Cour commença à défiler, & Mr le Prince de Conty partit pour Paris. On dit ce jour-là des Messes tout le matin, & à sept heures du soir il y eut Salut. Le Prieur Curé, qui est un Religieux de S. Jean de Soissons, fit la céremonie. Le 4. Monseigneur le Dauphin ayant beaucoup d'impatience de revoir Madame la Dauphine, receut de Sa Majesté la liberté de partir. Ce Prince arriva le soir mesme

à Verſailles. Pluſieurs perſonnes quitterent la Cour ce jour-là. Les Prieres ſe firent comme le jour precedent ; on fut fort en doute ſi on partiroit, on reeeut des ordres pour le depart, & ces ordres furenr revoquez. Le jour de l'Octave du S. Sacrement, le Roy ayant ſceu à quatre heures & demie du matin l'eſtat de la maladie de Madame la Princeſſe de Conty, ordonna à Mr de Louvois de faire partir les Officiers, & cependant ce Prince, qui ne ſonge pas moins à remplir les de-

voirs de Chreſtien, que ceux de Roy, demanda au Pere de la Chaiſe, s'il eſtoit Feſte dans le Dioceſe de Soiſſons, & s'il y avoit obligation pour ſes Officiers d'entendre la Meſſe, & pour luy, d'aſſiſter à la Proceſſion. Le Pere de la Chaiſe luy répondit, qu'il eſtoit obligé d'entendre la Meſſe, & non d'aller à la Proceſſion; mais que cependant il ſeroit mieux que Sa Majeſté rendiſt ce devoir aux ordres de l'Egliſe, qui a étably la Proceſſion de l'Octave. Il n'en fa-
lut pas davantage pour faire

ordonner qu'on dist continuellement des Messes, & quoy que les Cloches qui sont fort grosses, fussent prés de la Chambre du Roy, parce que l'Eglise est dans le Chasteau, ce Prince voulut qu'on les sonnast toutes. Il entendit à huit heures & demie une Messe, dite par un Chapelain de quartier. Cependant le Prieur accompagné d'un Diacre, d'un Sous-Diacre, de trois Enfans de Chœur, de huit Choristes, & de huit Chapiers tirez de la Chapelle du Roy, se preparoit dans la Sacristie. La Pro-

cession commença sur les neuf heures ; on dit ensuite la grand' Messe, & le Roy partit pour aller dîner à Vieu-Maison, qui appartient à Mr Jacquier. Monsieur le Prince quitta la Cour, pour se rendre à Paris. On coucha ce jour-là à la Ferté sur Joüare dans le Diocese de Meaux. M. l'Evesque de Meaux s'y trouva avec quelques Abbez, & ses Aumôniers. On chanta le Salut en plein Chant à la Paroisse, & la benediction y fut donnée par ce Prelat. Sa Majesté, qu'une marche conti-

nuelle n'a détournée d'aucune des fonctions de pieté, dont Elle s'acquite avec un zele si édifiant, termina de cette sorte l'Octave du S. Sacrement. On dîna à Monceaux. Mr de Gesvres, comme Gouverneur du lieu, avoit fait au Roy pendant le dîner un present de fruits, de fleurs, & de Gibier, d'une maniere tout-à-fait galante. On traversa Meaux l'apréſdînée, & on alla coucher à Clayes. Le lendemain, Monseigneur entendit la Messe à Versailles à six heures du matin, & prit en-

ſuite la Poſte pour ſe rendre à Livry, où l'on attendoit le Roy. Il eſtoit accompagné de Monſieur le Prince de Conty, de Monſieur de Vendoſme, & de pluſieurs Seigneurs de la Cour. Ils y arriverent ſur les dix heures & demie. Monſeigneur changea d'habit, & aprés avoir pris quelques rafraiſchiſſemens, il alla au devant de Sa Majeſté, qui arriva ſur les onze heures & demie. Le Chaſteau de Livry eſt depuis long-temps dans la Maiſon de Mr Sanguin. Sa

ſituation eſt charmante, & dans le voiſinage d'une Foreſt tres-agreable, & tres-propre pour la Chaſſe. On voit un beau Jet d'eau dans le milieu de la court. Le grand corps de Logis eſt terminé de chaque coſté par un Pavillon, dont l'un fait face au Jardin, & à l'Orangerie. Le Parc qui eſt au bout, répond ſur le grand chemin. Le Roy deſcendit de Caroſſe à la grille de ce Parc. Monſeigneur l'y receut accompagné des Princes qui l'avoient ſuivy. Madame Sanguin, Mere de Mr

le Marquis de Livry. Mr l'Evesque de Senlis, Madame de Livry, & quelques autres personnes de la Famille, receurent Sa Majesté à la porte du Jardin. Elle les saluë, & leur parla avec cet air doux & majestueux qui luy gagne tous les cœurs. On servit le dîné à midy dans l'anti-chambre du Roy. Elle estoit richement meublée, & tenduë des belles Tapisseries, dont le feu Roy d'Angleterre fit present à M de Bordeaux, Pere de Madame Sanguin, lors qu'il estoit Ambassadeur auprés de

ce Prince. Le Buffet estoit dressé dans une Salle qui joint l'antichambre. On ne peut rien ajoûter à la propreté, & au bon ordre que Madame Sanguin avoit mis par tout. Les Appartemens estoient ornez avec un agrément admirable, & que l'on remarque dans tout ce qu'elle fait. Mr l'Evesque de Senlis, & M. de Livry firent les honneurs; mais ce dernier ne laissa pas d'exercer sa Charge de premier Maistre d'Hostel. On servit en poisson avec autant d'ordre qu'il y eut de delica-

tesse & d'abondance. Monseigneur mangea avec le Roy. Les Dames qui eurent l'honneur d'estre à la Table de Sa Majesté, furent, Madame la Duchesse, Madame d'Armagnac, Madame de Maintenon, Madame de Gramont, Madame Sanguin, Madame de Livry, & Mademoiselle de Sourdis, qui ayant esté élevée chez Madame Sanguin, ne la quitte point depuis long-temps. Les Princes qui avoient suivy Monseigneur, furent servis à une autre Table. Celle du Grand

Maiſtre fut ſervie aprés le dîné du Roy. Sa Majeſté ſe retira dens ſa chambre au ſortir de Table. Elle y demeura quelque temps, & partit enſuite, aprés avoir fait de grandes honneſtetez à Madame Sanguin, à M de Senlis, & à Madame de Livry, & leur avoir dit, qu'Elle n'avoit point eſté ſi bien traitée dans tout le Voyage. Quoy que toute la Famille ait part à l'honneur de cette Feſte, on peut dire que Madame Sanguin s'eſt attiré beaucoup de loüanges, & d'eſti-

me, & qu'elle a réussi dans tout ce que la Cour attendoit d'elle. Ce n'est pas d'aujourd'huy que la Famille de Bordeaux s'est distinguée dans toutes les choses qui ont regardé le Roy. Ce Prince donna ce jour-là à Mr de Massigny, l'un de ses Ecuyers, cinq cens écus de pension. Cette grace qui n'avoit point esté demandée, tomba sur un Sujet d'autant plus estimé de toute la Cour, qu'on luy a toûjours remarqué un grand attachement pour la personne de son Prince. Le Roy passa

l'apréſdînée dé fort bonne heure par Paris, au bruit des acclamations du Peuple, & ſe rendit à Verſailles, où Monſieur & Madame l'attendoient. Sa Majeſté trouva en y arrivant un nombre infiny de perſonnes de la premiere qualite, qui s'y étoient renduës pour la ſalüer à la deſcente de ſon Caroſſe. Pluſieurs Conſeillers d'Eſtat, & Maiſtres des Requeſtes, eurent auſſi cet honneur. Elle monta auſſi-toſt à l'Appartement de Madame la Dauphine, pour voir cette

Princesse, & se promena ensuite à pied pendant quatre heures dans les Jardins de Versailles. Elle visita tous les Ouvrages nouveaux qu'on y avoit faits pendant son absence, & vit un fort grand nombre d'Orangers qu'Elle avoit donné ordre de placer dans l'Orangerie, du nombre desquels estoit l'Oranger nommé *le Bourbon*, qu'on dit avoir environ cinq cens ans. Une si longue promenade à pied au retour d'un Voyage, donna beaucoup de joye à toute la Cour, parce qu'elle

estoit une marque de la parfaite santé du Roy. Le 8. Mr le Cardinal Nonce, les Ambassadeurs, les Ministres des Princes Souverains qui sont icy, & la pluspart des Chefs des Compagnies superieures, se trouverent au lever de Sa Majesté, & luy firent compliment sur son heureux retour. Jamais ce Prince ne s'étoit mieux porté, & n'avoit paru de meilleure mine, quoy que pendant le cours du Voyage, il se fust toûjours exposé à la poussiere, dont il auroit pû se garantir, si sa

bonté ne l'euſt porté à vouloir ſatisfaire à l'empreſſement que les Peuples de la Campagne avoient de le voir, ſur tout aprés une maladie qui avoit fait paroiſtre l'excés de leur amour pour ce Prince. Le jour ſuivant, la foule continua à ſon lever, & ce Prince voyant ſa ſanté parfaitement rétablie, puiſque les fatigues d'un long Voyage ne l'avoient pû alterer, recompenſa en grand Roy, ceux à qui, aprés Dieu & les vœux de ſes Sujets, il en eſtoit redevable. Il donna cent mille

francs à Mr Daquin ſon premier Medecin, quatre-vingt-mille à Mr Fagon, premier Medecin de la feuë Reyne, en qui il a beaucoup de confiance, & dont la reputation eſt ſolidement établie, & cinquante mille écus à Mr Felix, ſon premier Chirurgien. Quelque temps auparavant, Sa Majeſté avoit donné une ſomme conſiderable à Mr Beſſiere, qui paſſe pour le plus fameux Chirurgien de Paris, & qui avoit eſté conſulté dans le temps du mal du Roy. Voilà de

grandes recompenſes ; mais qu'auroit-on pu moins faire pour des perſonnes à qui la France eſt ſi redevable , & à qui l'Europe doit la ſuite de la tranquillité dont elle joüit ?

Le Roy aprés ſon retour donna un magnifique repas à toutes les Dames qui avoient eſté du Voyage , pendant lequel les ſoins de Sa Majeſté leur ont épargné beaucoup de fatigue , les divertiſſemens s'eſtant meſme trouvez par tout ainſi qu'à Verſailles ; mais quand il y auroit eu des

peines à essuyer pour ce qui s'appelle la Cour, le plaisir de voir quelquefois le Roy sans estre accompagné de la foule qui l'environne toûjours à Versailles, & d'avoir le bonheur de luy parler plus facilement, sont des choses qu'on ne pourroit trop payer. Jamais Prince n'ayant paru si charmant que ce Monarque, lors qu'il veut bien avoir la bonté de se dépoüiller de sa grandeur, il ne se montre point dans ces momens, qu'il ne gagne autant de cœurs qu'il s'attire d'admirateurs

par

par ſes grandes actions. Mr le Comte de Toloufe arriva le 8. à Verſailles, & Madame la Princeſſe de Conty le 12. l'un & l'autre dans une parfaite ſanté, ce qui donna beaucoup de joye à toute la Cour, dont ils ſont le charme, & deux des principaux ornemens.

FIN.

Avis pour placer la Médaille.

Elle doit regarder la page 191.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

86
1